



Le quart-arrière des Patriots Tom Brady festoie avec son coéquipier Julian Edelman.

LA PRESSE AU SUPER BOWL

BRADY REPREND SA COURONNE

Les Patriots remportent leur quatrième titre avec une victoire épique de 28-24 contre les Seahawks. SPORTS

PHILIPPE CANTIN
SATANÉS PATRIOTS!

PHOTO DAVID J. PHILLIP, ASSOCIATED PRESS

LA PRESSE



SÉRIE L'AMÉRIQUE SUBMERGÉE

SAUVER NEW YORK DES EAUX

Après le passage dévastateur de l'ouragan Sandy en 2012, des centaines de propriétaires d'Oakwood Beach, un quartier de Staten Island, à New York, ont accepté de vendre leur maison à l'État. Ailleurs à New York et au New Jersey, on mise plutôt sur la réalisation de projets urbains pour protéger les rives.

PAGE A2

PHOTO CHARLES SYKES, ASSOCIATED PRESS

ALBUM HOMMAGE
DESCHAMPSONS

LES BELLES OUBLIÉES D'YVON DESCHAMPS

Quinze artistes revisitent les chansons de celui qui savait faire rire, mais aussi faire fredonner. ARTS PAGE A13

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

CHAOUI EXPULSÉ « POUR NE PAS CONTAMINER LES JEUNES »

L'imam a bel et bien été mis à la porte d'un centre communautaire pour ses propos « à la limite de la radicalisation », confirme un représentant de la communauté musulmane d'Anjou. PAGE A3

VINCENT MARISSAL
CRISE ÉVITÉE...
JUSQU'À
LA PROCHAINE FOIS
PAGE A3



FRANÇOIS CARDINAL
LETTRE
À RÉGIS LABEAUME
PAGE A8



BMW X4
ET RANGE ROVER EVOQUE

VICTIMES DE LA MODE AUTO



PHOTOS FOURNIES PAR LES CONSTRUCTEURS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Avant que la commission Charbonneau fasse paraître son rapport, Serge Fiori va avoir le temps de faire paraître un nouvel album.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



NADIA GAGNIER, PH. D. Psychologue | MYRIAM GEHAMI Nutritionniste clinicienne

ASTUCES ET SOLUTIONS POUR UNE FAMILLE BIEN DANS SON ASSIETTE

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca
Aussi en format PDF et E-pub

les éditions LA PRESSE

Télécharger sur iBooks

SÉRIE L'AMÉRIQUE SUBMERGÉE

Sauver New York des eaux

Après le passage dévastateur de l'ouragan *Sandy* en 2012, des centaines de propriétaires d'Oakwood Beach, un quartier de Staten Island, à New York, ont accepté de vendre leur maison à l'État. Ce retrait stratégique permet de redonner de l'espace à l'eau plutôt que de multiplier les moyens de défense coûteux. Ailleurs à New York et au New Jersey, on mise plutôt sur la réalisation de projets urbains pour protéger les rives; le gouvernement fédéral y consacrera près de 1 milliard de dollars.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Impossible de mettre en doute l'attachement de Patti Snyder et de sa famille pour Oakwood Beach, un quartier de Staten Island situé au bord de l'océan Atlantique, à quelque 30 km au sud de Manhattan.

Elle y a grandi dans un bungalow blanc acquis par son père immigré en 1965. Elle y a trouvé son mari et acheté sa première maison. Son frère a racheté la maison de son père et sa fille s'est installée dans son pâté de maisons après avoir quitté la demeure familiale.

Mais elle ne regrette pas aujourd'hui de voir Oakwood Beach disparaître, maison après maison.

«Je suis en paix avec l'idée que tout le quartier retournera à la nature», dit Patti Snyder, dont le bungalow a été démolé l'an dernier, comme plusieurs autres maisons avoisinantes.

Son mari et elle font partie des 310 propriétaires d'Oakwood Beach, sur un total de 319, qui ont vendu leurs bungalows, souvent modestes, à l'État de New York après le passage de l'ouragan *Sandy*, survenu le 29 octobre 2012. Les autorités leur avaient proposé 10 % de plus que la valeur de leurs maisons avant la mégatempête, tout en promettant de les démolir et de rendre à la nature les terrains laissés vacants.

Mais les aspects financiers n'ont pas été les seuls à peser dans la décision de Patti Snyder. Son frère, Leonard Montalto, est l'une des 24 personnes tuées par *Sandy* à Staten Island. Il a été retrouvé noyé dans le sous-sol de sa maison.

«Quand une de mes amies est venue m'offrir ses condoléances, elle m'a dit: "Il est temps de vendre". J'ai

répondu: "Absolument". Plus personne ne se sentait en sécurité», confie Patti Snyder.

Le retrait stratégique

Après le passage d'un ouragan ou d'une «super tempête», le réflexe des populations touchées est presque toujours le même: rebâtir. Rebâtir selon de nouveaux critères, dans les meilleurs cas, mais rebâtir néanmoins au même endroit où les maisons inondées, endommagées ou détruites se dressaient.

Or, après les inondations et les destructions causées par *Sandy*, quatre quartiers de la région de New York – trois à Staten Island et un quatrième à Long Island – ont opté pour une autre solution: le retrait stratégique. Il s'agit d'une pratique qui a déjà été mise en œuvre dans certains pays européens, où les décideurs et les habitants ont convenu de redonner de l'espace à l'eau plutôt que de s'entêter à adopter des moyens de défense non seulement coûteux, mais également inefficaces à long terme.

Mais le retrait stratégique est une pratique qui suscite une opposition souvent farouche aux États-Unis, tant chez les décideurs que chez les habitants. Pourquoi en a-t-il été autrement dans un quartier comme Oakwood Beach? «Il y a eu ce que j'appelle une tempête parfaite», répond Joseph Tirone, ex-propriétaire



PHOTO CHANG W. LEE, THE NEW YORK TIMES

L'État de New York a racheté 310 propriétaires d'Oakwood Beach après le passage de l'ouragan *Sandy*.

Certains propriétaires d'Oakwood Beach venaient à peine de finir de réparer les dégâts causés par *Irène* lorsque *Sandy* a dévasté leur quartier vulnérable aux inondations.

«*Sandy* a été le coup de grâce», explique Joe Tirone. La majorité des propriétaires songeaient déjà à partir lorsque l'État a fait son offre.»

L'agent immobilier a joué

les autres quartiers de New York qui ont participé au programme.

«Le gouverneur a compris qu'Oakwood Beach devait servir de zone tampon», dit Joseph Tirone.

Mais New York ne peut s'arrêter là. Pour assurer la protection de la ville à long terme, les autorités devront appliquer le concept du retrait stratégique à d'autres zones vuln-

de l'Université de Columbia. Donc, ou bien nous affrontons et gérons de front ce problème, ou bien nous devenons, pour l'essentiel, un Detroit pour des raisons climatiques.»

En attendant son retour à la nature, Oakwood Beach ressemble justement à certains quartiers abandonnés de Detroit. Parmi les terrains vacants, plusieurs maisons placardées attendent encore l'arrivée des démolisseurs. Et une poignée de propriétaires n'ont pas encore vendu leurs maisons, pour des raisons personnelles ou financières.

«Certains d'entre eux sont en colère», dit Patti Snyder, qui habite désormais à Oakwood Heights, un quartier avoisinant. «Ils nous en veulent d'avoir vendu. Mais ils devront finir par se résoudre à partir à leur tour. Oakwood Beach ne sera bientôt plus viable pour les humains, seulement pour les animaux.»

À lire demain
Sept-Îles: une érosion bien visible

Certains propriétaires d'Oakwood Beach venaient à peine de finir de réparer les dégâts causés par *Irène* lorsque *Sandy* a dévasté leur quartier.

d'un bungalow aujourd'hui démolé sur l'avenue Fox Beach, dont il tirait des revenus locatifs.

L'agent immobilier, âgé de 57 ans, ne fait pas seulement référence à *Sandy*. Un an auparavant, Staten Island et le reste de New York avaient été frappés par *Irène*, un autre événement météorologique extrême ne devant se produire qu'une fois tous les 100 ans, selon les probabilités scientifiques.

un rôle crucial pour dénicher le programme de rachat financé par le gouvernement fédéral, dont personne n'avait entendu parler à Staten Island. Et il a trouvé en Andrew Cuomo, gouverneur de l'État de New York, un allié précieux qui a consacré une partie de l'aide fédérale de l'après-*Sandy* – 400 millions de dollars – au rachat de centaines de maisons à Oakwood Beach et dans

rables de la ville, y compris les Rockaways, à Brooklyn, et le sud de Manhattan, selon Klaus Jacob, spécialiste de la gestion des risques liés aux catastrophes.

«Nous devons réaliser que la montée des océans, conjuguée aux tempêtes, créera des interruptions d'activités commerciales toujours plus fréquentes, et les investisseurs avisés agiront en conséquence», dit le climatologue

Quatre projets pour protéger les rives

RICHARD HÉTU COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Lancé en novembre 2013, le concours international Rebuild by Design a accouché en juin dernier de six projets urbains destinés à protéger les rives de New York et du New Jersey de la montée des eaux. Le gouvernement fédéral consacrera près de 1 milliard de dollars à la réalisation de ces projets. Nous vous présentons ceux qui concernent New York et Long Island.

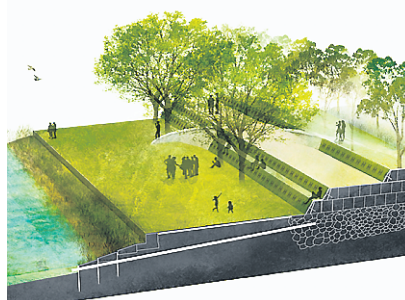
LE «BIG U»

Parmi les projets de Rebuild by Design, le «Big U» est le plus important. Doté de 335 millions de dollars, il prévoit la construction d'un rempart de 16 km qui s'étendra de la 57^e Rue, en bordure de l'Hudson, jusqu'à Battery Park, pointe sud de Manhattan, pour remonter jusqu'à la 42^e Rue, le long de l'East River. Ce rempart ne servira pas seulement à protéger le secteur des inondations. Il sera surmonté de nouveaux aménagements: parcs, pistes cyclables, terrains de jeux, etc.



LES BOUÉES DE SAUVETAGE

Situé sur une péninsule, Hunts Point est un quartier du Bronx qui abrite l'un des systèmes d'approvisionnement alimentaire les plus importants aux États-Unis. Un projet prévoit l'aménagement de quatre «bouées de sauvetage» pour protéger ce secteur crucial contre les inondations et lui permettre de continuer à remplir ses fonctions en cas de panne du réseau électrique. L'une de ces bouées consiste en une voie verte à usage récréatif le long des berges, l'autre en un îlot de production électrique décentralisée.



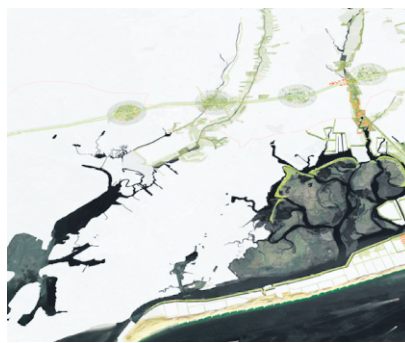
LES DIGUES VIVANTES

D'ici trois à cinq ans, les habitants de la rive sud de Staten Island devraient voir des phoques flâner sur des récifs artificiels et des oiseaux marins y nicher. Ces récifs, dont les parties submergées accueilleront également crustacés, poissons et homards, formeront un collier autour de l'arrondissement new-yorkais. Ils joueront le rôle de digues pour absorber la force des vagues durant les tempêtes et ralentir la vitesse de la montée des eaux. Ce projet est doté de 60 millions de dollars.



VIVRE AVEC LA BAIE

Frappée de plein fouet par *Sandy*, la rive sud du comté de Nassau, à Long Island, sera dotée d'un «plan de résilience régional» dans le cadre d'un des projets de Rebuild by Design. Ce plan intégrera un ensemble de mesures incluant des éléments de protection – marécages, digues et autres infrastructures –, ainsi que des mesures incitatives à la construction de logements dans les zones considérées comme «en hauteur et sèches» et connectées au réseau de transports en commun.



VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous! AFFAIRES 6
Astrologie du jour SPORTS 8
Débats A10 et A11
Décès SPORTS 8
Horaire télévision A16

Loteries A9
Monde A12
Personnalité A16
Petites annonces SPORTS 7
Sudoku AFFAIRES 6

Météo

Averses de neige en après-midi, venteux, nuageux en soirée, maximum -17, minimum -23. SPORTS 8

MISE AU POINT

Dans un article publié sur le blogue du 9 mai 2008 intitulé «Québecor, Maxime Bernier, Julie Couillard, le silence: pourquoi?», notre journaliste Patrick Lagacé, par son questionnement, a suggéré que la salle de nouvelles de TVA avait tu une information d'intérêt public afin de protéger Maxime Bernier, alors ministre dans le gouvernement conservateur, et ce, pour le bénéfice corporatif de la société mère du Groupe TVA inc., Québecor Média inc. Cela donnait l'impression aux lecteurs que la salle de nouvelles de TVA n'avait pas agi de façon indépendante face aux intérêts corporatifs de Québecor Média inc. et que cette dernière exerçait alors un contrôle de l'information diffusée par TVA. Or, il appert que cette suggestion qui mettait en cause l'intégrité de Groupe TVA inc. et de sa salle de nouvelles était mal fondée.

Aux abonnés absents



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE

Apparemment, Hamza Chaoui n'a pas franchi la mince ligne séparant liberté d'expression et propos haineux ou incitant à la haine, mais il est dangereusement près, écrit notre chroniqueur.

Finalement, l'imam Hamza Chaoui n'ouvrira pas son centre communautaire islamique dans Hochelaga-Maisonneuve. Crise évitée... jusqu'à la prochaine fois.

De toute évidence, la cellule de gestion de crise de Montréal a fait des heures supplémentaires cette fin de semaine. Le recours aux règlements municipaux et la mobilisation de l'administration municipale, à commencer par le maire Denis Coderre, auront permis de désamorcer cette affaire embarrassante. (C'est méchant, sans doute, de ma part, mais je ne peux m'empêcher de me demander comment l'administration de Gérald Tremblay aurait géré une telle histoire...)

Pas de centre communautaire islamique dans Ho-Ma, donc. Tant mieux. Mais ce n'est que partie remise.

Il y aura d'autres cas, assurément. Peut-être même que l'imam Chaoui tentera de défier la validité du règlement municipal en cour (cela dépend surtout des appuis financiers dont il dispose). Peut-être ira-t-il ailleurs ouvrir son centre parce que sur le fond – la liberté d'expression –, rien n'a été réglé. Et rien ne le sera probablement dans un avenir prévisible, du moins juridiquement, n'en déplaise aux adeptes de la pensée magique qui affirment que l'adoption d'une charte des valeurs québécoises (ou de la laïcité ou de la neutralité de l'État, appelez cela comme vous voulez) clouerait le bec, une bonne fois pour toutes, aux obscurantistes religieux.

Pas plus qu'une telle charte ne nous prémunirait contre des attentats terroristes.

Cela dit, cette nouvelle affaire aura démontré, encore une fois, l'absence de position

claire du gouvernement Couillard et son malaise persistant sur les questions religieuses et identitaires. Encore une fois, le gouvernement Couillard est aux abonnés absents sur le front de la lutte contre les intégristes.

Jeudi dernier, la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, a d'abord déclaré publiquement que les propos de l'imam Chaoui étaient à ses yeux « totalement inacceptables dans une société démocratique, une société de droit où on prône l'égalité entre les hommes et les femmes ». M^{me} Weil ajoutait : « C'est dangereux dans le sens où ce qu'on véhicule, c'est ni plus ni moins l'oppression des femmes. C'est une déformation de nos valeurs. »

Les recours légaux du gouvernement du Québec étaient, cela dit, inexistantes pour empêcher l'ouverture du centre communautaire. Pour une fois, cependant, le gouvernement défendait une position ferme plutôt que l'habituel tango sur une douzaine d'œufs.

Cette nouvelle affaire aura démontré, encore une fois, l'absence de position claire du gouvernement Couillard sur les questions religieuses et identitaires.

Cela n'a pas duré. Vendredi, après avoir été visiblement « briefée » par le bureau du premier ministre, la ministre Weil retombait dans la langue de bois et la prudence tatillonne. Ce n'est pourtant pas grand-chose de réaffirmer que le Québec ne peut tolérer des discours rétrogrades remettant en cause l'égalité entre les sexes ou discriminant les homosexuels.

L'égalité hommes-femmes est clairement inscrite dans la Charte québécoise des droits et libertés. En 2007, le gouvernement libéral de Jean Charest a même fait adopter un projet de loi réaffirmant l'égalité entre les hommes et les femmes dans la Charte. Pourquoi donc est-ce si difficile de le dire haut et fort ?

Avec la Charte des droits et libertés, adoptée au Québec en 1974 sous Robert Bourassa, l'Assemblée nationale a affirmé d'une seule voix ses principes démocratiques. Il ne s'agit pas de retirer des droits à qui que ce soit, mais seulement de réaffirmer les principes fondamentaux soutenant ces droits : égalité entre les sexes, refus de toute forme de discrimination

et attachement aux valeurs démocratiques.

L'État peut-il, sur cette base, faire taire un imam (ou quiconque tient des propos moyenâgeux) ou lui interdire d'ouvrir un centre communautaire ? Apparemment, non. Comme l'a bien résumé Françoise David, vendredi : « Après ça, qui voudra-t-on faire taire ? Et qui décidera qui doit se taire ? »

Aussi détestables puissent être les paroles de certains religieux radicaux (précisons d'ailleurs que les islamistes n'ont pas le monopole en la matière), l'arbitraire n'est pas acceptable dans un État de droit.

Toute la question est de savoir si Hamza Chaoui a franchi la mince ligne séparant liberté d'expression et propos haineux ou incitant à la haine. Apparemment, il n'a pas franchi cette ligne, mais il est dangereusement près et la liberté d'expression n'est pas absolue.

En 1990, la Cour suprême avait confirmé (dans une décision serrée 4 contre 3) que l'ex-enseignant albertain Jim

Keegstra avait tenu des propos haineux en disant à ses élèves que « les Juifs avaient inventé l'Holocauste de toutes pièces pour attirer la sympathie ». La Cour suprême maintenait donc la décision de la cour albertaine de première instance, qui avait condamné M. Keegstra à une amende de 3000\$.

Nuance importante : la Cour suprême reconnaissait que l'État violait bel et bien la liberté d'expression de M. Keegstra en invoquant l'article 93 (propos haineux), mais que cette violation était justifiée dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Ça donne des idées. Nous ne sommes peut-être pas loin du jour où il faudra nous demander s'il n'est pas justifié, dans une société libre et démocratique, de limiter le droit d'expression des « agents de radicalisation » et des « propagateurs de haine », pour reprendre les termes du maire Coderre et de la ministre Weil.

Pour joindre notre chroniqueur : vmarissal@lapresse.ca

Hamza Chaoui expulsé « pour ne pas contaminer les jeunes »

Un représentant de musulmans d'Anjou confirme les propos de Thériault

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'il prétend, Hamza Chaoui a bel et bien été mis à la porte d'un centre communautaire pour ses propos « à la limite de la radicalisation », soutient un représentant de la communauté musulmane d'Anjou.

Il a raconté à *La Presse*, hier, les événements survenus il y a environ six mois dans un centre d'Anjou fréquenté par la communauté musulmane. L'imam Chaoui s'y rendait « souvent pour faire des prêches et provoquer un débat ». « Au début, c'était correct, c'était acceptable. Mais au fur et à mesure, il y avait des petits dérapages. On en a discuté avec lui pour tirer la sonnette d'alarme. Mais à un certain moment, on a vu que ça se répétait et on a décidé d'arrêter les choses. On l'a remercié pour ne pas contaminer les jeunes », a affirmé cette source, qui préfère garder l'anonymat. Elle ne veut pas être emportée dans un tourbillon médiatique.

Selon ce membre de la communauté musulmane, les propos d'Hamza Chaoui n'étaient pas violents. « Mais c'était des concepts qui étaient à la limite de la radicalisation », qui concernaient les femmes et le système d'éducation. Il n'a pas voulu donner plus de précisions. « On a essayé de mettre un holà à tout ça », a-t-il dit, précisant que l'expulsion d'Hamza Chaoui s'est faite sans esclandre. À sa connaissance, l'imam n'a jamais remis les pieds dans ce centre



La Ville de Montréal a annoncé samedi qu'elle modifiera sa réglementation pour bloquer le projet de « centre communautaire islamique » destiné aux jeunes qu'Hamza Chaoui veut installer dans ce local de l'est de Montréal.

depuis. Et leurs chemins ne se sont pas croisés par la suite.

Il soutient avoir alerté la députée d'Anjou-Louis-Riel, la ministre de la Sécurité publique Lise Thériault, peu de temps après les événements. Il lui a parlé de nouveau d'Hamza Chaoui la semaine dernière, alors que *La Presse* a révélé son projet d'ouvrir un « centre communautaire islamique » destiné aux jeunes dans l'est de Montréal.

Lise Thériault avait raconté l'histoire de l'expulsion d'Hamza Chaoui dans une entrevue à *La Presse* samedi, mais le principal intéressé avait nié les événements le lendemain. Notre

source confirme que la ministre dit vrai.

« Tout dérapage, ça ne nous intéresse pas, parce que ça se retourne contre notre communauté. Notre objectif est de protéger nos enfants et la communauté », a insisté le représentant musulman.

« Pas assez sage »

Hamza Chaoui ne paraissait toutefois pas « aussi méchant que ce qu'on a médiatisé », selon lui. « Il n'était pas assez sage » et « il manquait de recul par rapport au développement des concepts ».

Selon lui, « il y a des gens qui sont connus par les services

[l'État] et qui sont pires que lui ». A-t-il déjà croisé ce genre d'individus ? « Nous, on s'est mis d'accord qu'à chaque fois qu'il y a un dérapage, on avertit notre maire [Luis Miranda] ou on avertit notre députée », a-t-il dit.

Questionné pour savoir si Hamza Chaoui s'auto-proclame imam, il a répondu qu'un débat agite justement la communauté au sujet des qualifications requises pour porter ce titre. « On a exigé que les imams aient assez de bagage de théologie pour arriver à expliquer des concepts musulmans qui sont très tolérants », a-t-il indiqué, sans donner

plus de détails sur le cas de M. Chaoui.

Comme *La Presse* l'a révélé, Hamza Chaoui faisait valoir il y a quelques semaines l'incompatibilité « complète » entre l'islam et la démocratie, notamment parce que ce système peut mener à l'élection de représentants homosexuels ou athées. Il disait également que les femmes doivent avoir un tuteur.

Samedi, la Ville de Montréal a annoncé qu'elle oppose une fin de non-recevoir au projet d'Hamza Chaoui, craignant pour la sécurité de la population. Elle modifiera sa réglementation pour bloquer la création d'un tel centre.

Notre source appuie la décision de la Ville. « On est pour l'encadrement. Il faut vérifier ce qu'il voulait faire exactement. S'il veut ouvrir un centre communautaire pour créer des problèmes à la communauté, ça ne nous intéresse pas. »

S'il veut ouvrir un centre communautaire pour créer des problèmes à la communauté, ça ne nous intéresse pas. »

— Un représentant de musulmans d'Anjou

Ce musulman très engagé dans sa communauté se dit inquiet qu'il y ait « amalgame » et que l'islamophobie gagne du terrain. « Les mass-médias n'invitent jamais la communauté pour débattre sur des sujets, par exemple, la dernière fois au niveau de la Charte. On a laissé tout le monde tirer sur nous, et on a été les dindons de la farce ! », a-t-il lancé. Il juge que les « extrémistes » ou « les gens qui sont contre les musulmans » monopolisent l'attention médiatique. On ne donne pas la parole aux « musulmans modérés qui participent dans l'économie, dans la construction du pays, malheureusement ».

L'ÉDITORIAL DE PAUL JOURNET EN PAGE A10

L'ÉVÈNEMENT

LA PREMIÈRE BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE

9 JOURS SEULEMENT

DU 23 JANVIER AU 2 FÉVRIER

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS, POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT. SAUF LES MODÈLES CHRYSLER 200 LX 2014, CHRYSLER 200 2015, DODGE JOURNEY SE ET SE PLUS 2014/2015, DODGE GRAND CARAVAN SE 2014/2015 ET RAM 1500 À CABINE SIMPLE 4X2/4X4 2014/2015.

ÉPARGNEZ 500 \$ DE PLUS^o

ET VOUS POURRIEZ GAGNER LE VÉHICULE DE VOTRE CHOIX JUSQU'À CONCURRENCE DE 40 000 \$^{oo}!

RAM 1500 2014



OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À

10 000 \$^o

SUR MODÈLES 2014 SÉLECTIONNÉS

INCLUANT

1 500 \$ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE

SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE PICK-UP DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^o. * À l'exclusion des modèles Ram 1500 à cabine simple.



Ram 1500 Laramie Limited 4X4 2014 à cabine d'équipe montrée

camionram.ca/offres



Prix de départ du modèle Chrysler 200C 2015 montré : 27 050 \$**

CHRYSLER 200 LX 2015

LA BERLINE INTERMÉDIAIRE LA PLUS ABORDABLE AU PAYS*

À PARTIR DE :

19 995 \$[‡]

LE PRIX INCLUT 3 000 \$* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :

3,99%[‡]

JUSQU'À 96 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

2015 IIHS TOP SAFETY PICK+
« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+ » SELON L'IIHS

Lorsque muni de l'alerte de collision avant livrable.

2013 IIHS TOP SAFETY PICK
« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+ » SELON L'IIHS



Prix de départ du modèle Dodge Journey Crossroad 2015 montré : 30 950 \$**



Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan Crew 2015 montré : 31 850 \$**



DODGE JOURNEY SE 2015

LE MULTISEGMENT PRÉFÉRÉ AU PAYS^o

DODGE GRAND CARAVAN SE 2015

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS PLUS DE 31 ANS

CHOISISSEZ L'UN OU L'AUTRE À PARTIR DE :

19 995 \$[‡]

LE PRIX COMPREND 8 100 \$* DE REMISE AU COMPTANT SUR LE MODÈLE DODGE GRAND CARAVAN SE 2015 ET 2 000 \$* SUR LE MODÈLE DODGE JOURNEY SE 2015, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :

113 \$[‡]

AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :

3,99%[‡]

JUSQU'À 96 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

2013 IIHS TOP SAFETY PICK
« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+ » SELON L'IIHS

2014 AUTO
MEILLEUR ACHAT MINI-FOURGONNETTE

RÈGLEMENT DU CONOURS

1. Inscrivez-vous à lapremierebonneaffaire.ca pour recevoir votre NIP.
2. Visitez votre concessionnaire participant durant l'évènement pour obtenir votre code secret.
3. Complétez votre participation sur chryslercanada.ca/gagner à l'aide de votre NIP et de votre code secret.

^{oo} AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours débute le 16 janvier 2015 à 0 h 0 min 1 s heure de l'Est (HE) et se termine le 4 février 2015 à 23 h 59 min 59 s (HE). Un (1) prix disponible à travers le Canada, soit un (1) véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT 2014 ou 2015 au choix du gagnant, jusqu'à concurrence de 40 000 \$. Réponse à une question d'habileté mathématique requise. Limite d'une (1) participation par personne. Pour le règlement complet du concours, y compris les autres méthodes de participation, visitez le : www.forms.chryslercanada.ca/contests/win/fr/pdf/rules.pdf.

chrysler.ca/offres

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP® | DODGE | RAM DU QUÉBEC

dodge.ca/offres



Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, ‡, §, ¶, **, ††, ‡‡, §§, ¶¶. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 23 janvier et le 2 février 2015 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 \$) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable), mais ne peut effectuer de commandes dans le cas des modèles 2014. Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A)/Dodge Journey SE 2015 (ICDH49 + 22F + WFU)/Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E), respectivement : 19 995 \$/19 995 \$/19 995 \$. Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 \$ et, le cas échéant, les frais sur le climatiseur de 100 \$, une remise au comptant et/ou un boni au comptant. ¶ Le boni au comptant supplémentaire de 500 \$ s'applique sur certains modèles Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram 2014/2015 neufs sélectionnés achetés entre le 23 janvier et le 2 février 2015 seulement auprès des concessionnaires participants. Les modèles Chrysler 200 LX 2014, Chrysler 200 2015, Dodge Journey SE et SE Plus 2014/2015, Dodge Grand Caravan SE 2014/2015 et Ram 1500 à cabine simple 4X2/4X4 2014/2015 sont exclus. Ce rabais consiste en un boni au comptant de 500 \$ qui sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ¶ Les rabais totaux de 10 000 \$ sont disponibles sur les nouveaux modèles Ram 1500 2014 (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et consistent en une combinaison de 8 500 \$ en remises au comptant déduites du prix négocié avant l'application des taxes et de 1 500 \$ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2015 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 3 000 \$ est applicable sur le modèle Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A). Une remise au comptant de 2 000 \$ est applicable sur le modèle Dodge Journey SE 2015 (ICDH49 + 22F + WFU). Une remise au comptant de 8 100 \$ est applicable sur le modèle Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E). ‡ Le taux de financement à l'achat à partir de 3,99 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur certains modèles 2015 sélectionnés. Exemples : Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A)/Dodge Journey SE 2015 (ICDH49 + 22F + WFU)/Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de 19 995 \$/19 995 \$/19 995 \$, financé à un taux de 3,99 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 \$), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 112,35 \$/112,35 \$, des frais de crédit de 3 373,80 \$/3 373,80 \$/3 373,80 \$ et une obligation totale de 23 368,80 \$/23 368,80 \$/23 368,80 \$. ** Prix de départ du modèle Chrysler 200C 2015 (UFCE41 + 28N) montré, incluant une remise au comptant de 3 000 \$: 27 050 \$. Prix de départ du modèle Dodge Journey Crossroad 2015 (ICDR49 + 28V) montré, incluant une remise au comptant de 2 000 \$: 30 950 \$. Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan Crew 2015 (RTKP53 + 29K) montré, incluant une remise au comptant de 7 000 \$: 31 850 \$. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. * Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 \$ sur les pick-up Ram est offert aux clients admissibles à l'achat au détail d'un modèle Ram 1500 2014 sélectionné (à l'exclusion des modèles à cabine simple) ou d'un modèle Ram 2500/3500 2014 sélectionné et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un pick-up Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un pick-up d'un autre fabricant. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 3 janvier 2015. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés ou ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide pour le mois en cours seulement. * Selon le segment inférieur des berlines intermédiaires 2014 de Ward's. Selon le PDSF des modèles de base. Exclut les autres véhicules conçus et construits par FCA US LLC. † Selon les données tirées du recensement de IHS Automotive: Polk disponibles en date du mois de juillet 2014 sur les véhicules en service au Canada, selon la définition des catégories de multisegments de Chrysler Canada Inc. †† Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • RAM**

La cofondatrice du blogue de Raif Badawi libérée

MARIE-MICHÈLE SIOUI

La libération, il y a trois jours, de la cofondatrice du blogue qui a valu la prison à Raif Badawi est loin de susciter l'exaltation dans les rangs d'Amnistie internationale, où l'on continue de se méfier du régime « imprévisible » de l'Arabie saoudite.

Souad al-Shammari, qui a lancé le site Free Saudi Liberals avec Raif Badawi, aura donc passé environ 90 jours dans une prison pour femmes de la ville de Jeddah, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, avant d'être libérée. « Elle est sortie, tout à fait », a confirmé hier Béatrice Vaugrante, directrice générale de la section Canada francophone d'Amnistie internationale.

Bonne nouvelle, mais...

« C'est une bonne nouvelle. Et sa libération peut donner de l'espoir », a-t-elle aussi concédé.

« Mais avec l'Arabie saoudite, mieux vaut garder la tête froide. On ne sait jamais ce qui peut arriver », a-t-elle ajouté.

Raif Badawi, dont la femme et les trois enfants sont établis à Sherbrooke, a été condamné par la justice saoudienne à recevoir 1000 coups de fouet, à raison de 50 par semaine, à cause de ses positions favorables aux réformes et à l'ouverture des musulmans aux non-musulmans. Il est emprisonné depuis 2012, et il a passé un an derrière les barreaux avant son procès.

À l'inverse, sa collègue Souad al-Shammari, arrêtée le 28 octobre pour s'être moquée du régime en place, attendait toujours son passage devant les tribunaux quand elle a été libérée. « C'est une grosse différence », a tenu à souligner Béatrice Vaugrante. « Elle n'avait pas subi de procès. »

De plus, les conditions que le régime saoudien aurait

imposée à la blogueuse et militante pour les droits des femmes inquiètent Amnistie internationale.

« Marchandage »

En entrevue à l'Agence France-Presse, la fille de Souad al-Shammari a déclaré que sa mère avait été exonérée après avoir pris un engagement par écrit de « réduire ses activités ». Or, Amnistie internationale a une position forte sur le « marchandage » des pardons. Elle les a qualifiés de « scandaleux » dans un communiqué publié vendredi, journée où elle a révélé que les autorités saoudiennes auraient pris contact avec des prisonniers pour connaître leur opinion sur d'éventuelles ententes garantissant leur libération.

« Ça montre que le système répressif est toujours en place », a commenté Béatrice Vaugrante. « Ces personnes-là n'auraient jamais dû être emprisonnées au départ. Elles



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Raif Badawi

se sont exprimées librement, sans violence. »

Forte mobilisation

La confirmation de la peine de Raif Badawi par la cour d'appel de Riyad, en septembre, a entraîné une vague de sympathie envers le père de famille. Tous les vendredis depuis le mois de novembre, des citoyens se rassemblent devant l'hôtel de

ville de Sherbrooke pour réclamer sa libération.

Ironiquement, l'attentat commis contre les artisans de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier, a servi la cause de Raif Badawi, qui a reçu ses premiers coups de fouet deux jours après les événements. Reprenant le slogan qui condamne l'attaque visant le journal satirique, nombre de militants, partis politiques et syndicats ont clamé « Je suis Raif » et exhorté le Canada à faire pression sur l'Arabie saoudite afin qu'elle cesse d'infliger des coups de fouet au blogueur. Depuis, deux séances de flagellation ont été annulées à la dernière minute, sans que ne soient évoquées de raisons précises.

« Vendredi prochain, il pourrait très bien recevoir les coups de fouet à nouveau », a cependant rappelé Béatrice Vaugrante, terre à terre.

Malgré tout, devant la santé chancelante de Raif Badawi, Amnistie internationale continue de s'accrocher à l'espoir que la pression publique et les jeux de coulisse politiques permettent au détenu d'être libéré.

L'organisation continue aussi d'espérer une action de la part du gouvernement Harper, qui s'est jusqu'ici dit limité dans ses moyens, car Raif Badawi n'est pas citoyen canadien.

30 vies
ce soir 19 h

ICI RADIO-CANADA  TÈLÈ

Nouvelle
adresse
ce soir 21 h

ACTUALITÉS

LE PIPELINE SAINT-LAURENT D'ÉNERGIE VALERO

Ouvert en 2012 et déjà rouillé

EXCLUSIF

KATHLEEN LÉVESQUE

Pendant que tous les yeux sont tournés vers le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada, le pipeline Saint-Laurent de la société Énergie Valero connaît des problèmes de corrosion depuis son ouverture en décembre 2012, a appris *La Presse*.

Neuf mois après la mise en service du pipeline qui relie la raffinerie d'Énergie Valero – dont le premier actionnaire est Ultramar – à son centre de distribution de Montréal-Est, les premières traces de corrosion ont été détectées au cours d'une inspection avec une sonde intelligente. Deux mois plus tard, les résultats étaient connus chez Valero: la corrosion était concentrée dans le secteur est de la conduite de 243 km, c'est-à-dire entre Lévis et Saint-Agapit.

Ce n'est toutefois qu'un an plus tard, soit le 4 novembre dernier, que le Comité de liaison créé pour assurer «le dialogue avec les propriétaires et les populations concernés» a reçu des explications officielles de l'entreprise. Cette dernière avait signalé discrètement la situation dans un bulletin d'information d'avril 2014.

«Les problèmes de corrosion équivalaient à une usure prématurée comme si les tuyaux avaient 10 ans, nous a dit la compagnie», explique France Lamonde, qui siège au comité de liaison contrôlé par Valero. En plus d'être présidente de l'Association des propriétaires privés, agricoles (acéricoles) et forestiers (APPAP), M^{me} Lamonde est propriétaire de terres traversées par le pipeline Saint-Laurent.



PHOTO EDUARD PLANTE-FRECHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Neuf mois après la mise en service du pipeline qui relie la raffinerie d'Énergie Valero à son centre de distribution de Montréal-Est, les premières traces de corrosion ont été détectées.

Corrosion et fuite

Selon une analyse des ruptures dans les principaux réseaux de pipelines du pays menée pour le compte de l'Office national de l'énergie du

de juillet 2007 concernant le pipeline Saint-Laurent, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) note que le promoteur lui-même a évalué les risques de

vérification a été faite parce qu'il y avait un besoin de surveillance, étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle installation, même si normalement, la sonde intelligente n'est utilisée que tous les cinq ans. On a fait des excavations et on a trouvé de la corrosion de surface. On a réparé les taches et on a ajouté des rubans de zinc», affirme Julie Cusson, porte-parole de Valero. M^{me} Cusson insiste pour dire que «jamais l'intégrité de la conduite n'a été mise en question».

La corrosion s'explique par la combinaison des terres humides que traverse le pipeline ainsi que la proximité des pylônes d'électricité. Le pipeline Saint-Laurent longe l'emprise d'Hydro-Québec.

«Les problèmes de corrosion équivalaient à une usure prématurée comme si les tuyaux avaient 10 ans, nous a dit la compagnie.» — France Lamonde, qui siège au comité de liaison contrôlé par Valero

Canada (ONE), en 2003, «les causes principales de rupture sont, par ordre d'importance, la corrosion externe, la fissuration par corrosion sous tension (FCST) et les dommages par des tiers». Dans son rapport

fuite et qu'il estime que la corrosion peut être à l'origine de fuites, mais dans une moindre mesure que ne le disent les travaux de l'ONE.

Chez Valero, on soutient avoir agi promptement. «La

L'automne dernier, Valero a procédé à l'inspection d'autres tronçons de son pipeline. Des traces de corrosion ont été décelées dans deux secteurs de la Montérégie. «La protection cathodique a aussi été renforcée et les systèmes de suivi ont été installés», a donné l'assurance M^{me} Cusson.

Agir de façon responsable

Valero a prévenu la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) en février 2014 alors qu'elle n'avait aucune obligation de le faire, souligne-t-on à la RBQ. «Valero prend ses responsabilités. S'il y avait une fuite, Valero a 24 heures pour prévenir le ministère de l'Environnement», indique Sylvain Lamothe, de la RBQ.

Ces problèmes sont toutefois source de préoccupation, croit le professeur des HEC, Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie. Ils s'ajoutent aux craintes soulevées la semaine dernière par une première étude environnementale indépendante quant à la possibilité d'un déversement de pétrole lourd avec le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Les vérifications et les réparations qui ont été faites par Valero sont plutôt de bon augure, note le professeur Pineau. Il rappelle toutefois que le pipeline Saint-Laurent échappe à la juridiction de l'Office national de l'énergie. «Ce cas de pipeline se trouve dans une zone d'ombre qui vient notamment du partage des responsabilités entre le fédéral et le provincial. Valero passe sous le radar jusqu'à un certain point. Ça peut engendrer des problèmes de transparence», ajoute-t-il.

Le pipeline Saint-Laurent a été créé après l'adoption de la loi privée 229, en juin 2005.



4MATIC pour le Canada.

Profitez d'un contrôle exceptionnel, d'excellentes offres et d'un crédit de 750 \$ sur nos produits de protection!

LA 2015 GLA 250 4MATIC PRIX TOTAL: 39 615 \$*

Taux à la location

3,9%^{**}

Bail de 39 mois

Paiements mensuels

468 \$^{**}

Versement initial 2 995 \$

De plus, recevez un crédit de

750 \$¹

sur nos produits de protection

*Taxes extra.

LA 2015 C 300 4MATIC PRIX TOTAL: 45 415 \$*

Taux à la location

4,9%^{**}

Bail de 39 mois

Paiements mensuels

498 \$^{**}

Versement initial 3 945 \$

De plus, recevez un crédit de

750 \$¹

sur nos produits de protection

*Taxes extra.



Renseignez-vous sur notre service d'entretien préparé au Mercedes-Benz.ca/EPP

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal ou mbmontreal.ca.



Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.

AUTOMOBILES SILVER STAR INC.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-3172
silverstar.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ LAVAL
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500
laval.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ RIVE-SUD
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720
rivesud.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ WEST ISLAND
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900
westisland.mercedes-benz.ca

DUVAL MERCEDES-BENZ
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222
duval.mercedes-benz.ca

MERCEDES-BENZ BLAINVILLE
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313
blainville.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2015. Véhicules montrés ci-dessus : GLA 250 4MATIC 2015 avec Ensembles Haut de gamme et Extra haut de gamme en option/C 400 4MATIC 2015 avec Ensemble Sport en option et système d'éclairage actif à DEL haute performance en option, pour un prix total de 45 415 \$/57 815 \$. Le prix total du GLA 250 4MATIC 2015 annoncé/de la Berline C 300 4MATIC 2015 annoncée est de 39 615 \$/45 415 \$, et comprend le PDSF de 37 200 \$/43 000 \$, plus les frais de transport et de préparation de 2 245 \$, la taxe sur la climatisation de 100 \$, les droits sur les pneus de 15 \$ et les frais du RDPRM de 54,49 \$. Offres de location et de financement basées sur les véhicules annoncés et proposés uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. *Exemple de location basé sur un bail de 39/39 mois, un taux annuel de location de 3,9%/4,9 % et un PDSF de 37 200 \$/43 000 \$. Paiements mensuels de 468 \$/498 \$ avec versement initial ou reprise équivalente de 2 995 \$/3 945 \$, plus dépôt de garantie de 500 \$/500 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. Obligation totale : 21 747 \$/23 867 \$. Kilométrage limité à 18 000/18 000 km par an (0,20 \$/0,20 \$/km supplémentaire). Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, ainsi que taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. **Recevez jusqu'à 750 \$ de crédit sur les produits de protection de Services financiers Mercedes-Benz, disponibles uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz. Les produits de protection ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces, ni pour tous les véhicules ou chez tous les concessionnaires. Tous les produits et services de Services financiers Mercedes-Benz et de ses sociétés affiliées sont assujettis aux conditions et modalités des ententes en vigueur applicables. Veuillez contacter votre concessionnaire Mercedes-Benz agréé pour obtenir la liste complète des limitations et exclusions. Le crédit ne s'applique qu'à la location ou au financement à l'achat d'un modèle B/C/CLA/GLA/GLK 2015 neuf et doit être appliqué au moment de la vente. Aucune valeur en espèces. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Les offres prennent fin le 28 février 2015.

INDÉPENDANCE DU QUÉBEC

Ouellet veut en finir avec les discours flous

ANNABELLE BLAIS

Martine Ouellet veut en finir avec les tergiversations et le concept d'un référendum « quand les Québécois seront prêts » qui ont marqué les discours du Parti québécois au cours des 20 dernières années, selon elle.

La seule candidate féminine de la course à la direction du PQ, qui a lancé officiellement sa campagne hier, s'est présentée comme la candidate pour l'indépendance du Québec.

Dans un discours fleuve d'une heure devant environ 300 personnes à l'auditorium de l'école André-Laurendeau, à Saint-Hubert, M^{me} Ouellet a insisté sur sa volonté de sortir son parti de « l'attentisme » des dernières années sur la question de l'indépendance du Québec. Elle souhaite une démarche « affirmée et décomplexée » sur la question nationale et veut tenir un référendum dans un premier



PHOTO CHARLES LABERGE, COLLABORATION SPECIALE
Seule candidate féminine de la course à la direction du PQ, Martine Ouellet a lancé officiellement sa campagne hier.

mandat suivant l'élection du PQ.

« Je vous propose de sortir des discours flous et ambigus, des « un jour peut-être, mais pas tout de suite », ou encore d'un discours qui dit: « Oui l'indépendance, mais je ne vous dis

pas comment ni quand, c'est un secret de stratégie », a-t-elle dit. Exit également le « quand les Québécois seront prêts », mantra de Pauline Marois lors de la dernière campagne électorale et que M^{me} Ouellet a prononcé sur un ton exaspéré.

L'ancienne ministre des Ressources naturelles a également parlé de « développement économique intelligent » en proposant l'électrification des transports. Elle souhaite voir 1 million de voitures électriques rouler sur les routes du Québec d'ici 2030.

La seule flèche à l'endroit de Pierre Karl Péladeau, en tête dans les sondages, a été décochée par Daniel Roy, président du syndicat des métallos, qui a dénoncé ceux dont le discours change selon qu'ils dirigent une entreprise ou qu'ils sont candidats dans une course à la direction.

Attaques contre le PLQ

M^{me} Ouellet a plutôt choisi d'attaquer ses adversaires du Parti libéral du Québec. « Les libéraux ne font que du saccage économique [...]. Ce serait vraiment temps qu'ils perdent leur réputation surfaite du parti de l'économie », a-t-elle insisté.

Sur scène, M^{me} Ouellet était entourée d'une trentaine de militants de tous horizons venus l'appuyer, notamment Michel Parent, président des cols bleus de Montréal, la candidate péquiste défaite aux dernières élections Sylvie Legault, l'auteur François Avaré ainsi que l'ancienne directrice de campagne de Jean-François Lisée, Geneviève Marsan.

Aucun député du PQ n'était présent et aucun n'a encore officiellement appuyé sa candidature, contrairement à d'autres candidats. Elle affirme toutefois être en discussion avec certains de ses collègues à ce sujet. « La course est sur le point de commencer, donc il reste beaucoup de temps », a-t-elle répondu aux journalistes lors d'une mêlée de presse au terme de son discours.

Alexandre Cloutier, Pierre Céré, Bernard Drainville et Pierre Karl Péladeau participent également à la course. L'élection est prévue à la mi-mai.

Intervention de la SQ

Québec ordonne une enquête indépendante

La ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a ordonné la tenue d'une enquête indépendante qui a été confiée au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), à la suite d'une intervention de la Sûreté du Québec (SQ) qui a mal tourné et à l'issue de laquelle un homme a dû être réanimé.

Vers 22h15 samedi soir, des policiers de la SQ sont intervenus dans un domicile de Sainte-Agathe-des-Monts auprès d'un homme en crise. « Les policiers ont dû intervenir physiquement pour le maîtriser », explique l'agent Manuel Couture, porte-parole du SPVM. L'homme a alors fait un arrêt respiratoire et des manœuvres de réanimation ont été pratiquées. Il a ensuite été transféré à l'hôpital, dans un état critique. En milieu d'après-midi hier, sa condition s'était améliorée et il était hors de danger.

Le SPVM ne pouvait confirmer si l'homme souffrait de troubles mentaux où s'il était sous l'emprise d'une drogue. L'agent Couture indique toutefois que la SQ avait déjà répondu à un appel concernant cet homme un peu plus tôt dans la journée. Tôt hier matin, une enquête indépendante a donc été ouverte. « Lorsqu'une personne décède ou subit des blessures pouvant causer la mort à l'occasion d'une intervention policière ou durant sa détention par un service de police, en vertu de la politique ministérielle, l'enquête sur cet événement doit être effectuée par le service de police désigné afin d'assurer l'impartialité de celle-ci », a indiqué le ministère de la Sécurité publique dans un communiqué.

— Annabelle Blais

Motoneigiste disparu
Recherches suspendues

Les recherches des plongeurs de la Sûreté du Québec (SQ) n'ont pas permis hier de retrouver le corps du motoneigiste qui a sombré sous les glaces de la rivière des Outaouais, à Vaudreuil-Dorion. L'événement s'est produit tard samedi soir. « Deux motoneigistes circulaient sur un sentier balisé, mais en seraient sortis pour longer la rivière, a expliqué le sergent Claude Denis, de la SQ. Le premier motoneigiste a disparu dans l'eau. Son compagnon a eu le temps de freiner et a tenté de lui venir en aide avec une corde, mais il était trop tard. » Les plongeurs de la SQ sont arrivés sur place vers midi, hier. En fin d'après-midi, les recherches ont été arrêtées. La SQ réévaluera ce matin s'il y a lieu de les reprendre.

— Annabelle Blais



PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

La Presse 2014 - Sciences

SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE

2014 de Radio-Canada

BRAVO!

Bravo au D^r Guy Sauvageau, professeur à la Faculté de médecine et chercheur à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal, pour la découverte de la molécule UM171. Cette percée figure parmi les 10 découvertes de l'année 2014 de *Québec Science*.

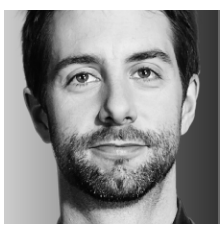
La molécule **UM171** a la propriété de multiplier les cellules souches contenues dans le sang de cordons ombilicaux. Un plus grand nombre de cellules souches signifie que davantage de patients atteints de cancer pourront ainsi être traités.

iric.ca
medecine.umontreal.ca

Université  de Montréal

ACTUALITÉS

Lettre à Régis Labeaume



FRANÇOIS
CARDINAL
CHRONIQUE

Cher M. Labeaume, Je vous écris pour vous faire part de ma déception.

J'ai suivi pas à pas votre récent séjour à Montréal. J'ai lu vos déclarations. J'ai vu vos sorties avec votre ami Denis Coderre. J'ai visionné vos passages à *Bazzo.tv* et aux *Francs-tireurs*.

Loin de moi l'idée de gâcher votre Carnaval, mais je dois vous dire que vous m'avez déçu.

■■■

Je vous regardais aller, ces dernières années, avec envie. Pas pour votre attitude belliqueuse et peu démocratique, mais pour votre défense acharnée de la capitale. Vos rêves de grandeur. Et votre ardeur à les défendre.

Puis, je vous ai écouté lors de vos passages à Télé-Québec et j'ai été surpris de vous entendre aussi... comment dire? Non pas «philosophe», comme a suggéré

Marie-France Bazzo. Mais plutôt... défaitiste.

Vous. Défaitiste.

Vous avez encore des projets, je le sais bien. Mais à part votre rêve de ressusciter les Nordiques, je trouve qu'ils ont perdu de leur pertinence.

Repeindre le pont de Québec, je veux bien, mais de façon prioritaire? Une tour de 50 étages sur le boulevard Laurier? Vous voulez vraiment doter Sainte-Foy de sa tour Montparnasse? Et le tramway, c'était une histoire d'un soir?

J'ai un peu de difficulté à vous suivre, je dois l'avouer. Mais ce qui m'a véritablement déçu, c'est votre réaction résignée au virage de la Caisse de dépôt, qui se dit ouverte à étudier «de bons projets d'infrastructures rentables».

À cette offre, vous avez réagi en... haussant les épaules. «La Caisse a plus de chances de réussir un projet payant à Montréal qu'à Québec», avez-vous dit à *Bazzo.tv*.

Je vous ai déjà vu plus mordant...

Bon, vous appuyez le projet d'un troisième lien avec Lévis, mais ce n'est pas votre projet. De votre propre aveu, vous n'en avez pas de projet à soumettre.

Comme si vous aviez oublié ce dossier fait sur mesure pour la Caisse qui s'empoussièrent sur votre bureau...

■■■

Vous semblez, en effet, avoir laissé tomber le projet de TGV Québec-Windsor.

Vous avez encore des projets, je le sais bien. Mais à part votre rêve de ressusciter les Nordiques, je trouve qu'ils ont perdu de leur pertinence.

Un projet qui mériterait pourtant de se retrouver sur le bureau de Michael Sabia, qui cherche des projets promettant des rendements stables et prévisibles à long terme.

La mise à jour des études gouvernementales dévoilée en 2011 a conclu que le projet pouvait être rentable. Malgré l'importance de la facture, estimée à 20 milliards.

La Caisse pourrait évidemment décider de ne pas financer cet immense projet, surtout si elle finance une navette vers l'aéroport. Comme elle pourrait ne pas investir dans un SLR sur Champlain si ses analyses confirmaient que l'AMT a manipulé les prévisions d'achalandage (j'ai toujours eu, personnellement, une préférence pour le tram-train...).

Mais vous ne perdez rien à essayer. Les révélations d'*Enquête* ne discréditent pas l'ensemble des modes ferroviaires. Elles nous rappellent

l'importance de bien choisir le moyen de transport le mieux adapté à chaque corridor.

Le SLR n'était pas justifié à Yongin, mais il l'était à Vancouver, où les prévisions d'achalandage de la Canada Line ont été dépassées. La Caisse n'aurait donc qu'à analyser sérieusement la pertinence d'un TGV dans l'axe Montréal-Toronto. Mais pour ça, il vous faudrait ranimer le projet.

Je sais bien que vous étiez assez seul dans votre défense du TGV, il y a quatre ans. Mais cette fois, vous pourriez avoir de précieux alliés...

On parle d'un TGV électrique roulant à 300 km/h qui plairait aux maires des villes situées dans le corridor visé. Un TGV qui relierait Québec à Montréal en moins d'une heure et demie, Montréal à Toronto en deux heures et demie.

On parle d'un projet comme en cherchent les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, qui ont affirmé l'automne dernier qu'ils souhaitaient défendre ensemble de grands projets de transport. Un projet, aussi, qui a la faveur de Justin Trudeau, ce qui a son importance en cette année électorale.

Vous savez comme moi que le TGV a le potentiel de devenir une sorte d'accord de libre-échange des personnes entre le Québec et l'Ontario. Une façon d'accélérer le transport de la matière grise entre Québec et Montréal.

Pas négligeable au moment où l'Ouest faiblit et l'économie du savoir bondit. Vous ne trouvez pas?

Saluez Bonhomme de ma part.

Politiques publiques Où sont les pères?

Où sont les pères dans les politiques publiques québécoises? C'est une question que se pose le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), un organisme à but non lucratif qui représente entre 150 et 200 membres, parmi lesquels on retrouve des organismes communautaires, des chercheurs et des individus. Ce regroupement – qui n'a rien à voir ni de près ni de loin avec les Fathers-4-Justice – dévoile ce matin une étude

réalisée par la présidente de l'organisme, Diane Dubeau, qui est aussi chercheuse au département de psychoéducation et psychologie de l'Université du Québec en Outaouais. M^{me} Dubeau, qui se spécialise dans les recherches sur la paternité, a épluché les différents documents et politiques de plusieurs ministères québécois. Dans un document, le RVP fait part des constats observés dans trois ministères: ceux de la Famille, des Services

sociaux et de la Justice. Parmi les lacunes ciblées, il y a l'absence de congé accordé aux pères en cas de deuil périnatal. Seule la mère y a droit. Même chose en ce qui a trait aux grandes directives en santé publique. Dans son étude, Diane Dubeau observe en outre que le ministère de la Justice possède très peu de données sur la situation des pères séparés. Les ministères concernés sont bien conscients du retard des politiques publiques sur la

société québécoise. Le Regroupement pour la valorisation de la paternité a émis plusieurs recommandations pour que les pères se sentent mieux accueillis et considérés par l'État. Les recommandations du RVP seront débattues le 19 février dans le cadre d'une journée de réflexion sur la paternité à laquelle doivent assister des représentants du gouvernement québécois.

— Nathalie Collard

MOI, C'EST LA VILLE...

CE JEUDI!

Habitation
de Montréal

CONDOS ▲ MAISONS ▲ CHALETS

LE SALON D'HABITATION
LE PLUS COMPLET AU QUÉBEC!
600 EXPOSANTS / 250 000 PI² DE SUPERFICIE

5 AU 8 FÉVRIER – STADE OLYMPIQUE – EXPOHABITATION.CA

L'ExpoHabitation de Montréal revient en force au Stade olympique pour une 2^e année consécutive avec une programmation renouvelée et des attractions spectaculaires pour les 100 000 visiteurs attendus. Avec 600 exposants offrant tout pour la ville et la campagne, 8 maisons modèles à visiter et bien plus, l'événement se positionne comme le Salon d'habitation le plus grand et le PLUS COMPLET au Québec. L'ExpoHabitation de Montréal est présentée par DuProprio, en collaboration avec les Industries Bonneville, JC Perreault et la Ville de Beauharnois.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LES VISITEURS!
Que ce soit pour acheter, construire, rénover ou décorer tout type de résidence à la ville ou à la campagne, le Salon est une occasion unique de rencontrer en une seule visite 600 fournisseurs offrant les meilleurs produits et services disponibles sur le marché, une économie de temps et d'énergie considérable. Mais il y a plus, un événement de cette envergure permet de mettre de l'avant un grand nombre d'attractions inédites et spectaculaires qui valent à elles seules le prix d'entrée.

PLUSIEURS ATTRACTIONS INÉDITES ET SPECTACULAIRES À NE PAS MANQUER!

AEROLOFT

En primeur! Industries Bonneville dévoile ses deux plus récents modèles: Aeroloft, une maison urbaine au cachet industriel et Exalt, axé sur la détente et le plaisir.

EXALT

Magnifique! Bâtiment Pré-Fab offre un magnifique garage «Après-Ski» entièrement aménagé et décoré par la porte-parole et designer vedette, **Emilie Cerretti**.

MICRO-HABITATION MODÈLE H

En exclusivité! Maisons Confort Design présente pour la toute première fois au Salon ses deux nouveaux modèles: la maison de ville Roosevelt et la Micro-Habitation Modèle H issue de la toute nouvelle gamme de micro-habitations offertes par l'entreprise.

ROOSEVELT

Exceptionnel! L'espace ambiances **JC Perreault** de 6000 pi², en collaboration avec **Aleli Jacob**, est l'endroit rêvé pour découvrir les toutes dernières tendances en matière de déco et d'électroménagers.

Beauharnois, Ville à l'honneur à l'ExpoHabitation de Montréal!
Située en bordure du fleuve Saint-Laurent et accessible par l'autoroute 30, la Ville de Beauharnois propose un milieu de vie agréable, sécuritaire et familial. Profitez de l'occasion pour découvrir Beauharnois, ses attractions et sa localisation stratégique.

Inspirant! Les amateurs de rénovation et de décoration pourront faire le plein d'idées pour mener à bien leurs projets en tout genre grâce au Pavillon Cuisines et Salles de bains et au Pavillon Décor et Styles. C'est également l'occasion d'y rencontrer la designer d'intérieur certifiée APDIO, **Karyne Beauregard**. Tendances design, ameublement et décoration seront à l'honneur!

Une visite au **Pavillon Condo** permet aux visiteurs et aux gestionnaires de syndicats de copropriété de tout connaître et tout comprendre sur ce mode de vie populaire en plus d'avoir accès à des rencontres avec des juristes, en collaboration avec le **RGQ** et **Condolegal**.

Et encore plus à voir!
Bonne visite à l'ExpoHabitation de Montréal!

...MOI LA CAMPAGNE!

DES CONFÉRENCES ET DES CONSEILS

L'équipe de DuProprio sera présente une fois de plus cette année pour répondre aux questions des visiteurs sur la vente d'une propriété. Des conférences sur la vente immobilière sans commission sont prévues durant les quatre jours du Salon.

LA MAISON
DE 20 ANCIEN

Aussi, une série de conférences gratuites sur les maisons saines et écologiques seront prononcées par des professionnels du milieu. Les conférences sont organisées par **La Maison du 21^e siècle**, qui a choisi comme priorité environnementale de mettre l'accent sur la lutte aux changements climatiques.

en collaboration avec

Espoir pour un journaliste canadien

Détenu en Égypte, Mohamed Fahmy serait libéré sous peu, dit une association de journalistes

ANNABELLE BLAIS

Le journaliste canado-égyptien emprisonné en Égypte depuis plus d'un an Mohamed Fahmy pourrait être libéré dans les prochains jours. La libération, hier, du collègue de M. Fahmy, le journaliste australien Peter Greste, a redonné un réel espoir à l'entourage du Canadien.

«Même si on reste prudents, nous avons des sources fiables haut placées qui nous disent qu'il sera libéré dès que les papiers de révocation de sa nationalité égyptienne seront prêts», a déclaré à *La Presse* Tom Henheffer, directeur de l'Association canadienne des journalistes pour la liberté d'expression. Selon ce dernier, ce ne serait qu'une question de jours.

Un avocat de M. Fahmy a indiqué que son client saluait la libération de son collègue. «Il m'a dit de dire qu'il était très heureux que Peter ait été libéré et qu'il espère bénéficier du même sort.»

De son côté, la fiancée de Mohammed Fahmy, Marwa Omara, a confié à l'agence Reuters qu'elle avait confiance qu'il serait bientôt libéré et déporté au Canada. «Sa déportation en est à ses dernières étapes. Nous avons confiance», a-t-elle dit.

Le réseau ABC a également indiqué que le ministre de l'Intérieur égyptien avait confirmé que la libération de Fahmy «suivrait» celle de Greste. M. Henheffer, qui est en contact avec la famille du journaliste, affirme que le moral de ce dernier est bon.

Les deux journalistes d'Al-Jazeera avaient été arrêtés en décembre 2013 avec un producteur égyptien, Bahar Mohamed. Ils sont accusés d'avoir «diffusé de fausses



Mohamed Fahmy (au centre) avait été arrêté en décembre 2013 avec le correspondant australien Peter Greste (à droite) et le producteur égyptien Bahar Mohamed. On les voit ici lors de leur procès au Caire en mars dernier.

informations» en «soutien» aux Frères musulmans. Greste et Fahmy ont été condamnés en juin dernier à sept ans de prison alors que leur collègue a reçu une peine de 10 ans.

Un nouveau procès a toutefois été ordonné au début du mois de janvier, mais la cour a refusé de les libérer d'ici à ce que la cause soit entendue de nouveau.

Décret présidentiel

La décision d'expulser Peter Greste vers l'Australie a été prise par décret présidentiel, a confirmé un haut responsable du ministère de l'Intérieur à l'AFP. Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, avait annoncé en novembre qu'un

nouveau décret lui donnait maintenant le droit de déporter des étrangers condamnés ou en instance de jugement.

M. Greste s'est envolé en fin d'après-midi, dans la plus grande discrétion, de l'aéroport du Caire à destination de Chypre, à bord d'un vol régulier d'Egypt Air, selon des responsables de la sécurité.

Mohamed Fahmy doit renoncer à sa nationalité égyptienne avant de pouvoir être expulsé. La loi ne peut être appliquée au producteur Bahar Mohamed puisqu'il est Égyptien. Mais, selon les sources de M. Henheffer, certaines discussions sont en cours pour le naturaliser qatari afin qu'il soit libéré à son tour.

gouvernement s'implique, il n'a jamais demandé l'abandon des accusations, ils n'ont pas voulu appliquer une diplomatie musclée alors que l'Australie l'a fait et on voit le résultat... On verra ce que Fahmy en dira à son retour au pays», dit-il.

La libération de M. Greste survient le jour même où le média égyptien indépendant *Mada Masr* a publié une lettre de la mère de Fahmy dans laquelle elle implorait le président égyptien al-Sissi de libérer son fils.

«Il m'a dit de dire qu'il était très heureux que Peter [Greste] ait été libéré et qu'il espère bénéficier du même sort.»

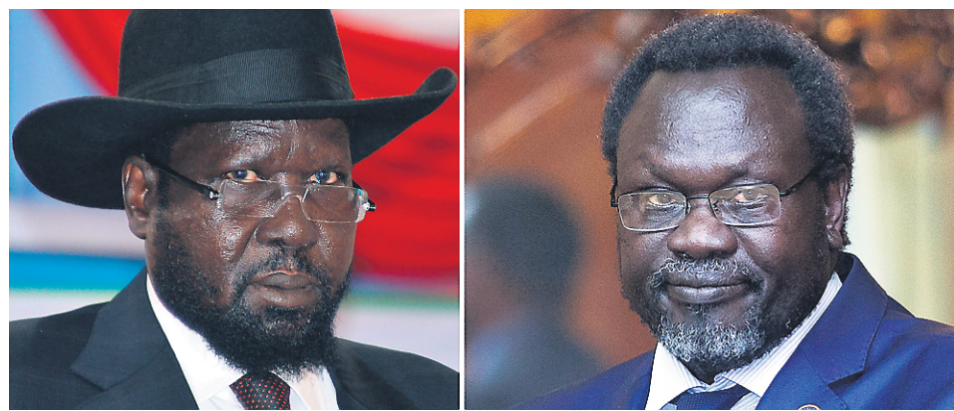
— Un avocat de Mohamed Fahmy

«Mon fils est innocent et a un besoin urgent de soins médicaux pour traiter une hépatite C et des problèmes chroniques à l'épaule [traduction libre]», écrit-elle.

«Monsieur le Président, en tant que journaliste, mon fils n'a jamais travaillé pour ternir l'image de l'Égypte. C'est plutôt ce dossier [sur l'emprisonnement de journalistes] d'Al-Jazeera qui salit maintenant la réputation de l'Égypte à l'étranger.»

Elle cite également son fils, qui lui a confié il y a quelques jours: «Le plus difficile à propos de l'emprisonnement est de savoir que vous êtes innocent. Je vais me battre pour prouver mon innocence aussi longtemps qu'il le faudra parce que la liberté est un droit, pas un privilège.»

— Avec l'Agence France-Presse, Reuters et Associated Press



Le président sud-soudanais Salva Kiir (à gauche) et le chef des rebelles Riek Machar

Soudan du Sud 7^e cessez-le-feu en un an

Après 13 mois de guerre et de nombreux cessez-le-feu violés, un constat s'impose aux diplomates à l'œuvre pour résoudre la crise sud-soudanaise: un accord entre belligérants ramènera au mieux à la situation pré-conflit, sans traiter ses causes. Toute la semaine, un sommet de l'organisation intergouvernementale est-africaine IGAD médiatrice dans les pourparlers sud-soudanais, prévu en marge d'un sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, n'a cessé d'être reporté. Il s'est finalement tenu hier soir pour déboucher sur un accord intérimaire entre les chefs des deux camps

belligérants, le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar. Cet accord prévoit un nouveau cessez-le-feu — le 7^e en un an — à partir de ce matin et une reprise des négociations le 20 février, MM. Kiir et Machar, dont la rivalité a provoqué et nourrit le conflit, ne s'étant pas entendus sur le partage de pouvoirs proposé par les médiateurs. En un an de négociations laborieuses pour ramener la paix au Soudan du Sud, les espoirs de décrocher un vaste accord qui s'attaquerait aux problèmes de fond du Soudan du Sud se sont au fil du temps évanouis. — Agence France-Presse

LES VOLONTAIRES D'OXFAM-QUÉBEC SÈMENT L'ESPOIR DE FAÇON DURABLE!




ANDRÉ SAUVÉ
Porte-parole bénévole

PARCE QU'ENSEMBLE, NOUS FAISONS LA DIFFÉRENCE :

1 844 OXFAMQC

OXFAM.QC.CA



OXFAM

Québec

Photo : ©Éric St-Pierre/Oxfam-Québec
Notre programme d'engagement du public est financé par Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.


Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada


Foreign Affairs, Trade and Development Canada

Résultats des tirages du : 2015-02-01

TOUT-ORNIEN 01 02 06 10 11 12
16 17 20 21 22 24

Lotto-D 5 6 5 6 2 5 1 6

Sprinto 03 06 08 24 27

Complétez la **Poule masquée** pour courir la chance de gagner une participation télé pour le **Spécial Bal Masqué**.

Power 2 4 9 V D


Astro Jour - Mois - Année - Signe
03 - JUIN - 07 - BELIER

Banco 04 13 14 15 17 18 19 20 21 22
35 42 47 48 50 58 60 63 67 70 **Extra x1**

Quotidienne | **Triplex** | **Extra**
3 000 4 4239 | 17 18 23 29 32 | 4769428

Vous pouvez acheter ces loteries en ligne.



lotoquebec.com/enligne

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président, Information et éditeur adjoint
 Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux, Information
 André Pratte > Vice-président, Éditorial

ÉDITORIAL

Combattre sans censure



PAUL JOURNET
 paul.journet@lapresse.ca

Hamza Chaoui a découvert les délices de nos droits et libertés, et la limite où poser son pied.

L'imam salafiste veut ouvrir un centre communautaire dans l'est de Montréal pour prêcher aux jeunes. En qualifiant la démocratie de «péché» qui permet d'élire un gai ou une femme, il ne commet pas de crime de haine. Ses prêches sont dégoûtants, mais probablement pas illégaux. Vouloir les censurer est donc un combat perdu. Et c'est aussi un combat inconséquent. Il contredit la conception généreuse de la liberté d'expression défendue avec raison depuis l'attentat contre *Charlie Hebdo*.

La jurisprudence est claire. Dans l'arrêt *Whatcott* en 2013, la Cour suprême a statué qu'un propos «répugnant» n'était pas forcément haineux. Pour le devenir, il devait mener à une forme extrême de détestation. Les constitutionnalistes s'accordent pour prévoir que Chaoui survivrait à ce test.

Cette impasse ne signifie pas qu'il faille rester les bras croisés. Au contraire, cet intégrisme islamiste exige une réponse vigoureuse. Au nom de la sécurité, on doit empêcher ses éventuelles dérives violentes. Et au nom de la cohésion sociale, on doit attaquer son discours, et éviter lorsque possible de lui donner une tribune.

La réponse sécuritaire fait consensus. Il faudra surveiller le prédicateur pour éviter que ses dévôts se radicalisent et deviennent violents. Même s'il ne s'agit pas de

recettes miracles, il serait aussi utile de créer un observatoire québécois sur l'intégrisme ou un programme de déradicalisation.

En plus de prévenir les conséquences des propos, peut-on limiter les propos eux-mêmes, sans passer par le Code criminel? Certains ont suggéré de recourir à la Loi sur les cités pour empêcher Chaoui d'ouvrir son centre communautaire. Cela permettrait de bloquer le centre s'il menace la santé et la sécurité du voisinage, ou s'il «trouble la tranquillité publique». Or, rien ne permet de l'affirmer.

La seule voie praticable est celle du maire de l'arrondissement de Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard. Il adoptera aujourd'hui un règlement pour resserrer la définition d'un centre communautaire. Elle exclura désormais l'enseignement d'une religion. Chaoui et ses fidèles ne pourront donc pas obtenir un permis. La Cour suprême a d'ailleurs statué en 2007 qu'une liberté fondamentale n'entraînait pas l'obligation d'offrir une tribune pour la promouvoir.

Malgré tout, cela ne suffira pas pour régler le problème. Chaoui pourrait encore prêcher sur l'internet ou ouvrir ailleurs un centre communautaire ou un lieu de culte. Avec en prime le bonheur de poser en persécuté...

L'intégrisme des salafistes dépasse la piété ou la critique politique. Il prône le rejet de la démocratie elle-même. Ce n'est pas un simple choix individuel. C'est un projet qui vise à empêcher les autres de choisir.

La réponse juridique ou sécuritaire ne suffira pas à le combattre. Il faut aussi refuser le relativisme. Utiliser la liberté de parole pour combattre ceux qui l'utilisent pour semer la déraison.

OPINION

Je refuse de participer au Mois de l'histoire des Noirs



MURIELLE CHATELIER
 Rédactrice web

Dans une entrevue accordée en décembre 2005 à l'émission américaine *60 minutes*, l'acteur Morgan Freeman a déclaré que le Mois de l'histoire des Noirs est «ridicule». Il a poursuivi en demandant à son interlocuteur, en l'occurrence le défunt journaliste Mike Wallace, si le Mois de l'histoire des Blancs existe, si le Mois de l'histoire des Juifs

teint et une phrase du discours célèbre d'un des plus grands défenseurs des droits civiques des Noirs, Martin Luther King: «I have a dream that my four little children will one day live in a nation where they will not be judged by the color of their skin but by the content of their character.»

J'ai moi-même la peau noire et c'est plutôt difficile à cacher. Comme la majorité des «Noirs», je suis consciente du passé atroce de mes ancêtres et des combats qu'ils ont menés pour que je puisse entre autres m'asseoir n'importe où dans n'importe quel autobus. Chaque jour, je rends silencieusement hommage à ces vaillants personnages en refusant notamment qu'on me réduise à la couleur qu'on leur a accolée vulgairement quand on les a entraînés loin de leur continent africain. Chaque jour, je contribue à vaincre les préjugés qui subsistent en me comportant comme une citoyenne «ordinaire» et civilisée.

Assez tôt dans ma vie de jeune adulte, j'ai compris que le chemin à parcourir serait long. Je me suis préparée en conséquence en m'instruisant et en me tenant loin de tout regroupement qui pourrait m'associer à une couleur en particulier et me prêter des réflexions qui ne sont pas les miennes. Je ne veux pas de division entre «moi et les autres»: je suis en quête d'harmonie.

En refusant de participer à toute activité de Mois de l'histoire des Noirs, j'exprime mon droit à mon individualité. Le temps où les Noirs devaient faire front commun est révolu.

L'heure est plutôt à se libérer enfin des chaînes du passé.

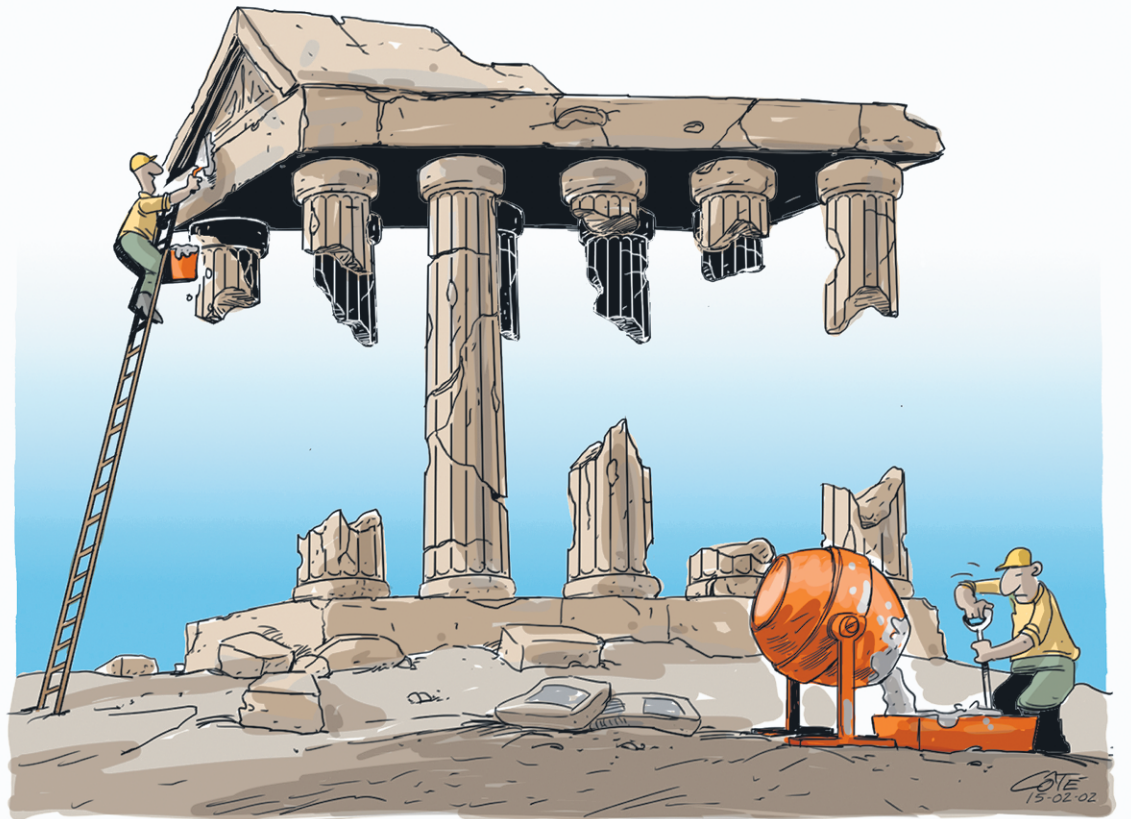
Pourquoi rappeler qu'ils sont une couleur alors que ce qu'ils veulent réellement, c'est qu'on ne fasse plus cas de leur épiderme?

existe. Et si la voix de cet acteur était celle de la raison?

Le Mois de l'histoire des Noirs en est à sa 24^e édition au Québec. Tout février sera consacré à la célébration des réalisations des communautés dites noires. En 2015, il y a lieu de se demander si ce genre d'événement ne favorise pas davantage l'exclusion que l'inclusion. En martelant constamment à la face du monde qu'ils sont Noirs et fiers de l'être, les citoyens derrière ces activités annuelles ne contribuent-ils pas justement à cette impression de différence entre «eux et les autres»? Pourquoi rappeler qu'ils sont une couleur alors que ce qu'ils veulent réellement, c'est qu'on ne fasse plus cas de leur épiderme?

Je vois une contradiction entre ce besoin de s'identifier à son

LES GRANDS TRAVAUX DE LA GRÈCE



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

OPINION

Le dérapage des recours collectifs

La multiplication des poursuites frivoles enrichit les avocats et les experts au détriment des citoyens



GAÉTAN FRIGON
 Président exécutif de Publipage, ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec, il collabore régulièrement à *La Presse Débats*.

Il serait peut-être de bon aloi de lancer un recours collectif contre les avocats qui abusent... des recours collectifs. Chaque année, 3 millions de dollars sont investis dans ces causes par le Fonds d'aide aux recours collectifs, somme empochée essentiellement par les avocats et les experts. Cela revient à financer un modèle d'affaires imaginé par quelques avocats souvent en mal de revenus.

Et quand on voit la vitesse à laquelle ces avocats inscrivent leurs recours collectifs, alors qu'aucun dommage n'a encore été établi, il est évident que l'appât du gain prime le reste. La demande de recours collectif de 30 millions contre la Ville de Longueuil est le plus récent exemple démontrant la stupidité de certains de ces recours: un avocat inscrit une demande pour que la Ville paie une somme faramineuse à ses citoyens qui, en retour, devraient payer un montant équivalent en taxes pour rembourser cette somme. Belle stratégie...

Tout d'abord, certains faits: il y a présentement au Québec 423 recours collectifs actifs, dont 35% sont financés par le Fonds. D'ailleurs, le Québec est reconnu comme le champion

canadien en la matière. Tout le monde veut s'essayer au cas où il y aurait une piasse à faire.

Voici deux exemples de recours abusifs, cette fois contre des sociétés d'État.

En 2002, alors que j'étais PDG de Loto-Québec, un regroupement de joueurs compulsifs avait intenté un recours collectif de 700 millions contre la société. Le demandeur entendait démontrer que c'était les appareils de loterie vidéo (ALV) eux-mêmes qui étaient responsables de rendre les joueurs compulsifs. Et comme c'était le rôle de Loto-Québec de com-

encourus par le demandeur. Le coût total de ce recours, sans compter le fait de monopoliser un juge et une salle d'audience pendant 125 jours, se situait dans les millions de dollars. Quelle part de cette somme est allée aux joueurs compulsifs? Pas un seul sou.

Autrement dit, tout le monde a fait de l'argent à l'exception des deux principaux protagonistes: Loto-Québec et les joueurs compulsifs.

Un recours absurde

L'autre recours concerne la SAQ, une cible de choix en raison de sa profitabilité. En 2012, Jean-René Jasmin déposait une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif. Il voulait représenter «toutes les personnes ayant acheté de la SAQ au moins un produit alcoolisé depuis le 2 avril 2009». Il alléguait que la politique de prix de la SAQ était disproportionnée et qu'il s'agissait d'une pratique de commerce monopolistique abusive.

En 2013, la Cour supérieure rejetait cette requête, le juge Sansfaçon concluant que la SAQ avait agi en conformité avec son mandat et dans le respect de la loi. Et vous savez quoi? Le requérant a porté sa cause en appel.

Si on continue dans cette veine, il y aura bientôt un avocat qui inscrira un recours collectif contre le gouvernement pour que ce dernier rembourse les impôts payés par les contribuables sur la base que les services rendus sont inadéquats. Et il y aura peut-être alors un juge qui autorisera un tel recours...

Tout le monde fait de l'argent à l'exception des deux principaux protagonistes: Loto-Québec et les joueurs compulsifs.

mercialiser ces mêmes ALV, cette dernière devait dédommager tous les joueurs devenus compulsifs.

Soyons honnêtes: Loto-Québec ne pouvait quand même pas être tenue responsable de faire ce que la loi lui demande. Malgré cette évidence, le recours collectif fut autorisé par la Cour supérieure.

Le résultat? Après 125 jours d'audience devant le juge Gratién Duchesne, une entente hors cour est intervenue, sans compromis ou admission de la part de Loto-Québec sur l'essentiel du recours. Loto-Québec s'engageait seulement à rembourser les frais



PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, ARCHIVES LA PRESSE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Le gouvernement veut que la Caisse de dépôt investisse dans un train rapide entre l'aéroport et le centre-ville. Je vous évite les frais d'une étude de rentabilité. Combien d'autobus 747 roulent complètement vides?

— Jacques Portelance

DÉBATS

Dire non à la croissance?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Peut-on tourner le dos à la croissance économique, changer de modèle et imaginer un système qui repose surtout sur une décroissance voulue et planifiée?

C'est cette idée que *La Presse Affaires* a explorée dans un très intéressant dossier en trois volets, publié de vendredi à dimanche. Il est vrai que la croissance a un coût, des impacts environnementaux, et qu'elle mène à des abus, comme la surconsommation ou les stratégies suicidaires d'entreprises obsédées par leur chiffre d'affaires.

La thèse de la décroissance n'est pas inutile. Elle force à réfléchir, elle met en relief les dérives du système actuel, mais elle ne constitue pas pour autant une solution, du moins à court terme.

Il n'est bien sûr pas étonnant que quelqu'un qui a écrit un livre s'intitulant *Éloge de la richesse* se fasse l'apôtre de la croissance. Mais justement, je ne faisais pas l'éloge de la croissance à tout prix, de la croissance comme but en soi, mais un éloge de la croissance comme outil pour faire autre chose.

L'expérience du passé a montré que notre modèle économique, quand il arrive à une impasse, réussit à se redéfinir.

Le progrès économique reste encore le principal moteur du progrès social. Il y a des dérives à corriger. Cela peut mener, comme le décrit le dossier de *La Presse*, à consommer et à vivre autrement. Mais le choix de la simplicité volontaire, admirable sur le plan individuel, ne s'applique pas si bien au niveau collectif.

Un professeur des HEC, Yves-Marie Abraham, cité dans ce dossier, tenant de la décroissance, affirme que «ce modèle de croissance à tout prix arrive à ses limites». Mais on peut noter qu'on s'éloigne déjà du modèle de croissance «à tout prix», notamment avec un virage majeur de la pensée économique qui consiste à ne plus mesurer le succès uniquement avec la croissance du PIB. C'est l'essence même de l'indice Vivre mieux de l'OCDE, qui repose sur un ensemble d'indices économiques et sociaux.

Quelque chose m'a en outre chiqué dans le raisonnement de M. Abraham. «À partir d'un certain niveau de PIB, il n'y a plus de corrélation entre le bien-être et la croissance économique», dit-il, prenant pour exemple le Québec, qui se classe très bien dans cet indice de l'OCDE même si son PIB par habitant est relativement peu élevé. Tout indique que ce succès québécois est en grande partie un sous-produit du succès canadien, et que les autres grandes provinces canadiennes se retrouveraient elles aussi en haut de ce classement.

Au contraire, la corrélation semble très nette. Tous les pays en tête dans cet indice Vivre mieux sont sans exception des pays à très haut niveau de vie, c'est-à-dire avec un PIB par habitant élevé: Australie, Norvège, Suède, Danemark, Canada, Suisse, États-Unis, Finlande, Pays-Bas, etc.

Cela s'explique par une raison simple, le fait que plusieurs déterminants du bien-être exigent des dépenses importantes, qu'elles soient individuelles ou collectives: qualité de l'éducation, santé, justice sociale, sécurité, logement. Peut-on tourner le dos à la croissance tant que ces besoins n'auront pas été pleinement comblés? Tant qu'il y aura du chômage, de la pauvreté, des besoins en santé et des clientèles négligées, comme les personnes âgées, il sera difficile de se passer de croissance.

C'est encore plus vrai pour les économies émergentes où c'est la croissance qui permet d'assurer les besoins de base – manger, se loger, ne pas mourir en bas âge.

L'expérience du passé a montré que notre modèle économique, quand il arrive à une impasse, réussit à se redéfinir. Il vaut mieux miser sur ces transformations, aussi imparfaites soient-elles. Je ne crois pas que la solution pour endiguer les excès et les dommages collatéraux de la croissance soit de faire le choix de la non-croissance. Pas plus que le jeune est une réponse à l'obésité.



Les auteurs déplorent le ciblage des entreprises productrices d'énergies fossiles par les groupes environnementaux, qui vont jusqu'à demander à différentes organisations de se dessaisir de leurs participations dans celles-ci pour lutter contre les changements climatiques.

Bien intentionné, mais malavisé

La solution aux changements climatiques consiste à réduire la demande en pétrole, non à punir ceux qui répondent à la demande

MARTHA HALL FINDLAY
ET JEAN CHAREST

Partenariat pour le commerce des ressources

Le mouvement dit «de désinvestissement», soutenu par le groupe environnemental 350, demande aux universités, aux organismes sans but lucratif ainsi qu'aux particuliers de se dessaisir de leurs participations dans les grandes entreprises pétrolières. Malgré les inquiétudes légitimes que l'animent, liées aux changements climatiques, l'idée défendue est fondamentalement erronée.

On convient généralement que l'utilisation des combustibles fossiles contribue aux changements climatiques. Bien des gens et des entreprises réagissent par la prise de mesures de conservation et une consommation moindre d'énergie. De nombreuses

demandent leurs produits? Le problème vient selon nous de la demande.

Par ailleurs, les «grandes méchantes pétrolières» comptent parmi les principaux investisseurs dans les énergies renouvelables, comme l'énergie solaire ou éolienne, et dans la recherche technologique (notamment la recherche universitaire) qui vise à accroître les économies d'énergie et à assurer un environnement durable. Le retrait des investissements dans ces entreprises serait-il un frein à ces efforts?

Selon un rapport publié par le Sustainability and Education Policy Network (SEPN, www.sepn.ca), malgré tout, 27 campagnes de désinvestissement sont menées en ce moment même au Canada. La plupart sont organisées par des étudiants. Jusqu'à récemment, il n'en était résulté aucune modification

d'en retirer ses investissements. Sinon, ce n'est pas opportun.

Les contribuables canadiens (y compris les entreprises pétrolières) sont de loin la principale source de financement universitaire. Ils ne décident pas là où vont leurs impôts, mais ils se soucient de savoir si l'argent versé aux universités, y compris aux fonds de dotation, est investi de la meilleure manière possible.

Quant aux étudiants militant si énergiquement en faveur du désinvestissement, bon nombre d'entre eux demandent également des droits de scolarité moins élevés, de meilleurs programmes et un financement accru de la recherche. Or, tout cela est financé par ces impôts et fonds de dotation.

Les groupes tels que le 350 et le SEPN jouent un rôle utile, mais ils font fausse route en appuyant le mouvement dit du désinvestissement. Tous, nous nous inquiétons des changements climatiques et souhaitons la réduction des émissions de GES. La solution consiste à réduire la demande en pétrole, toutefois, et non à punir ceux qui répondent tout simplement à la demande.

Devrait-on blâmer les fabricants fournisseurs d'emplois, dans cette optique, ou les consommateurs qui demandent leurs produits?

Le problème vient selon nous de la demande.

avancées technologiques permettent aussi de réaliser des économies d'énergie et de rendre plus efficaces les procédés d'extraction. Les automobiles et les camions consomment moins de carburant. Nous savons cependant qu'il reste encore beaucoup à faire.

De manière plus fondamentale, il faut toutefois se demander si les responsables du problème de l'émission de gaz à effet de serre sont les producteurs d'énergie fossile, qui répondent à la demande existante, ou bien ceux qui créent cette demande. Devrait-on blâmer les fabricants fournisseurs d'emplois, dans cette optique, ou les consommateurs qui

véritable des politiques d'investissement. Toutefois en novembre 2014, à titre d'exemple, l'Université Concordia est devenue la première université canadienne à retirer des investissements dans les pétrolières – 5 millions de dollars –, de son fonds de dotation.

C'est votre affaire si, à titre individuel, vous choisissez pour des raisons «morales» de ne pas investir dans des entreprises par ailleurs rentables. Les décisions de placement des fonds de dotation universitaires doivent par contre s'appuyer sur un critère: quels sont investissements les plus profitables? Si les pétrolières sont un mauvais placement, il est judicieux

À propos des auteurs

– Martha Hall Findlay, ancienne députée, est fellow cadre supérieur à la School of Public Policy de l'Université de Calgary et présidente du conseil consultatif du Partenariat pour le commerce des ressources (www.forceducanada.ca).

– Jean Charest, associé chez McCarthy Tétrault et ancien premier ministre du Québec, préside le Comité directeur du Partenariat pour le commerce des ressources.

2015, l'année des villes?



MAXIME PEDNEAUD-JOBIN
Maire de Gatineau

Je suis un nouveau maire, élu il y a à peine un an à Gatineau. Jusque'en décembre dernier, j'étais plein d'espoir, heureux d'arriver en poste à une époque où tous les partis politiques provinciaux semblaient déterminés à enfin faire sortir les villes du carcan dans lequel elles se trouvent depuis deux siècles, carcan qui entrave leur développement et celui de tout le Québec. En matière municipale, les intentions du gouvernement étaient claires et stimulantes. J'avais l'impression que nous allions enfin donner au Québec le moteur économique et social dont il a bien besoin: des villes plus autonomes.

En décembre dernier, mon enthousiasme a été considérablement ébranlé par les attaques du ministre Moreau contre Laval et Longueuil. En remettant en question le droit des villes de gérer leur propre hausse de taxe, le ministre s'attaquait aux fondements mêmes de l'autonomie municipale. On aurait dit qu'on reculait de 40 ans.

Les villes sont des acteurs incontournables du développement économique et du développement social. Elles font bouger les jeunes, luttent contre la pauvreté, accueillent les immigrants, combattent la solitude chez les aînés. Elles gèrent les déchets, les eaux usées, le

recyclage, le compostage, l'eau potable. Elles sont les principales diffuseuses de culture. Elles sont la source principale de l'offre en sports et en loisirs. Elles sont (ou devraient être) des partenaires de tous les instants du monde de l'éducation, du CPE à l'université.

Elles font tout cela parce qu'elles sont le palier le plus apte à connaître à la fois les besoins et les ressources de la communauté. Elles travaillent quotidiennement avec des organismes communautaires, les gens d'affaires, avec le réseau de la santé, avec les écoles, avec des gens de culture et de sport.

Les villes sont des acteurs incontournables du développement économique et social.

Pourtant, comme gouvernement de proximité, les villes jouent tous ces rôles avec une main attachée dans le dos et une fiscalité préhistorique. Par exemple, elles essaient d'entretenir 58% des infrastructures publiques, avec seulement 8% des taxes et impôts payés par les contribuables, tous gouvernements confondus. L'état de nos rues témoigne bien de l'incohérence mathématique de cette équation.

De plus, chaque fois qu'elles lèvent le petit doigt, elles doivent demander des permissions. Québec leur impose le nombre de pompiers ou de policiers à

embaucher (40% des nouvelles embauches à Gatineau depuis 12 ans). Elles n'ont pas le droit d'éviter le plus bas soumissionnaire, même s'il est incompétent. Elles n'ont même pas le droit de mettre leurs avis publics uniquement sur internet, et doivent encore publier dans un journal. C'est désespérant.

L'an dernier, le gouvernement a réduit les en-lieu de taxe, ce qui équivaut à refuser de payer pour les services comme les aqueducs ou le déneigement que nous donnons aux hôpitaux, aux écoles, aux bureaux provinciaux présents chez nous. Nous n'avons pas le droit de faire des déficits (c'est bien), Québec veut maintenant légiférer sur les hausses de taxe et déterminer lui-même quel niveau de surplus est acceptable (c'est ridicule). Québec prétend mieux connaître nos budgets que nous-mêmes, alors que nous débattons publiquement de nos choix budgétaires, nos médias nous surveillent, nos électeurs nous sanctionnent, notre vérificateur général nous inspecte.

Les solutions pour relancer les villes sont connues depuis longtemps et faisaient consensus: réforme de leur fiscalité, plus grande autonomie administrative. L'histoire a démontré que les États centraux devraient prendre exemple sur les villes plutôt que les baïllonniers. Selon Jean Haëntjens, auteur de *Crisis: la réponse des villes*, alors que la démocratie nationale «a du mal à dépasser le débat efficacité économique versus justice sociale», la démocratie locale «invente des stratégies qui se déploient sur tous les champs de la vie en société; elle jouit de la confiance des citoyens; elle réussit». Dans notre intérêt à tous, 2015 doit être l'année où les villes prennent la place qui leur revient.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AFP

Irak l'EI revendique trois autres décapitations

Le groupe État islamique (EI) a revendiqué hier la décapitation d'un policier et de deux soldats irakiens, des assassinats qui s'ajoutent à une longue série d'atrocités commises par les djihadistes. Des photos de ces actes ont été publiées sur un site internet et un compte Twitter de partisans de l'EI, mais l'authenticité des images n'a pu être vérifiée de façon indépendante.

— Agence France-Presse



PHOTO AFP

Yémen Ultimatum de trois jours pour une sortie de crise

La puissante milice chiite au Yémen a fixé hier un ultimatum de trois jours aux autres forces politiques pour trouver une sortie de crise après la démission de l'exécutif, faute de quoi elle décidera de l'avenir de l'État avec ses alliés. Cet ultimatum a été annoncé au terme d'une réunion de trois jours dans la capitale Sanaa, à laquelle a participé le parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh

— Agence France-Presse



PHOTO AP

Damas Neuf morts dans un attentat contre des pèlerins

Neuf personnes, dont six Libanais, ont été tuées hier dans un attentat contre un bus transportant des pèlerins chiites à Damas, une attaque revendiquée par la section syrienne d'Al-Qaïda. Vingt personnes auraient été blessées dans cette attaque. La télévision syrienne a montré des lambeaux de chair jonchant le sol ainsi que des hommes en tenue militaire en train de nettoyer l'autobus

— Agence France-Presse



PHOTO AP

Ukraine Au moins 30 morts et un appel au cessez-le-feu

Des combats meurtriers ont opposé hier les forces ukrainiennes et les séparatistes prorusses pour le contrôle de la localité stratégique de Debaltsevo, ce qui a poussé la France et l'Allemagne à appeler à un cessez-le-feu immédiat, malgré l'échec des négociations de Minsk. Au total, au moins 17 civils ont été tués dans l'est de l'Ukraine. L'armée a, de son côté, déploré la mort de 13 de ses soldats.

— Agence France-Presse

Un père américain face au courant anti-vaccination



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le Californien Carl Krawitt a poussé un soupir de soulagement l'an dernier en apprenant que son fils Rhett, atteint de leucémie il y a quatre ans et demi, était en rémission. Mais l'inquiétude l'a vite rattrapé.

Ce père de deux enfants vit désormais dans la crainte que son cadet, aujourd'hui âgé de 6 ans, n'attrape à son tour la rougeole. Depuis la fin de décembre, 91 personnes ont été contaminées dans son État, la Californie, par ce virus théoriquement disparu des États-Unis depuis 15 ans. Comme la plupart d'entre elles, Rhett n'a pas été vacciné. Non pas par choix, mais par nécessité: après trois ans de chimiothérapie, son système immunitaire n'est pas encore prêt à recevoir le vaccin contre la rougeole.

Or, dans l'état où se trouve ce garçon, le virus pourrait mener à des complications graves. Aussi son père a-t-il entrepris une démarche singulière la semaine dernière pour le protéger: il a envoyé une lettre au directeur de sa commission scolaire, située dans le comté de Marin, près de San Francisco, le priant de fermer les portes de ses écoles aux enfants dont les parents refusent de les faire vacciner.



PHOTO REUTERS

Carl Krawitt prépare le repas pour son fils Rhett (à gauche) et sa fille Annesley.

«Je respecte le droit de ces parents de ne pas faire vacciner leurs enfants. Mais ce droit ne les autorise pas à mettre en danger la vie de mon enfant en pleine épidémie de rougeole», a déclaré Carl Krawitt au cours d'un entretien téléphonique.

Le directeur de la commission scolaire n'a pas accédé à la demande du père. Mais la démarche de Carl Krawitt n'est pas passée inaperçue dans un pays qui se réveille aujourd'hui avec des cas de rougeole recensés dans 14 États, dont la plupart ont démarré en décembre dans un incubateur idéal: le parc d'attractions Disneyland, en banlieue de Los Angeles.

La démarche de Carl Krawitt a également servi à illustrer l'amorce d'un ressac contre le mouvement anti-vaccination aux États-Unis. Dans ce pays comme dans plusieurs autres en Occident, des parents refusent de faire vacciner leurs enfants pour diverses raisons, dont la crainte d'un lien entre vaccination et autisme.

Retour de la rougeole

Selon les experts, ce courant contribue aujourd'hui au retour de la rougeole aux États-Unis, où ce virus très contagieux a touché 644 personnes en 2014 (après avoir été éliminé en 2000, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies).

«Cela fait des années que je dis que les taux de sous-vaccination aux États-Unis, en particulier dans les milieux aisés, allaient mener à de sérieuses épidémies», a déclaré à *La Presse* Laurie Garrett, spécialiste des maladies infectieuses au Conseil des relations étrangères, un groupe de recherche basé à New York.

«Nous voyons une augmentation de la coqueluche aux États-Unis, où se trouve désormais la majorité des cas recensés dans le monde, et une recrudescence de la rougeole au cours des dernières années. L'épidémie actuelle est le reflet d'une tendance présente depuis un certain temps», ajoute l'experte, qui qualifie de «bidon» le lien entre vaccination et autisme.

Le comté de Marin, où vit Carl Krawitt, correspond parfaitement aux milieux aisés dont parle Laurie Garrett. C'est en fait le plus riche de la Californie en terme de revenus. Or, près de 7 % des enfants du comté ont obtenu une exemption aux exigences de vaccination, souvent pour des raisons philosophiques, alors que la moyenne de l'État est de 2,5 %.

«Ces raisons ne sont pas fondées sur la science, a déploré Carl Krawitt. Cela me trouble encore plus de constater cela dans un comté comme le mien, où vous avez une population à l'aise financièrement et hautement éduquée. Cela me trouble que des gens très éduqués refusent de fonder leurs décisions sur la raison et la science.»

«De toutes les percées médicales, l'immunisation est celle qui a sauvé le plus de vies», a-t-il ajouté.

Des doutes

Le comté d'Orange, près de Los Angeles, est une autre région aisée où le taux d'exemption est élevé. Dans certaines écoles maternelles, il varie de 20 % à 40 %. Là comme dans le comté de Marin, plusieurs parents disent vouloir élever leurs enfants de la façon la plus naturelle possible.

Et Barbara Loe Fisher continuera à défendre ce choix. La présidente du Centre national d'information sur les vaccins ne met pas seulement en doute l'efficacité du vaccin contre la rougeole, mais également la sévérité de l'épidémie actuelle.

«Les responsables de la santé publique préfèrent que les médias et le public focalisent sur une poignée de cas de rougeole à Disney World plutôt que de focaliser sur le fait que des millions d'Américains ont reçu des vaccins contre la grippe qui sont inefficaces», a-t-elle déclaré dans une vidéo diffusée sur le site de son organisation anti-vaccination.

Un tel raisonnement n'est cependant pas de nature à rassurer un père comme Carl Krawitt.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA PRESSE+?



POUR + DE CONSEILS

Communiquez avec nos conseillers au **514 285-6911** ou **1 800 361-7453**

- Téléchargement de l'application
- Trucs de navigation
- Compatibilité de votre tablette

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 7 h à midi.



VOUS NE RENTREZ PLUS DANS VOTRE TAILLEUR? MERCI, TOURTIÈRE.

Faites don de vos tenues d'affaires neuves ou presque neuves à l'organisme L'étoffe du succès Montréal et aidez des femmes de tous les milieux socio-économiques à dévoiler leur plein potentiel et à atteindre l'indépendance financière. Ensemble, nous pouvons aider les Québécoises à intégrer le marché du travail.

Pour faire un don, visitez www.dressforsuccessmontreal.org



L'ÉTOFFE DU SUCCÈS
MONTRÉAL

WORKOPOLIS
Mettez-vous en lumière

LA
PRESSE

ARTS

MUSIQUE / *Deschampsons*CTYVON
QUI CHANTE

Depuis 45 ans, Yvon Deschamps a beaucoup fait rire et réfléchir avec ses monologues. On oublie qu'il a aussi fait pleurer et fredonner ses milliers de spectateurs avec ses chansons souvent douces-amères. Réunies sur l'album *Deschampsons* dès demain, 12 de ces belles oubliées ou méconnues, aux textes signés Yvon Deschamps, sont interprétées par Isabelle Boulay, Marie-Nicole Lemieux, Vincent Vallières, Diane Dufresne, Daniel Bélanger...



Yvon Deschamps lors du mythique spectacle *1 fois 5* sur le mont Royal le 23 juin 1976.

PHOTO RENÉ PICARD, ARCHIVES LA PRESSE



MARIE-CHRISTINE BLAIS

Yvon Deschamps, chanteur? Parolier? Oh que oui! Dans les années 70, Deschamps était de tous les grands événements musicaux. Et tous ses spectacles solos, pendant deux décennies, ont mêlé monologues et chansons. Réunissant une quinzaine d'interprètes, un album hommage tout en finesse, baptisé *Deschampsons*, vient en témoigner, dès demain.

«C'est Clémence DesRochers qui avait appris ça à Yvon, à ses débuts: quand tu ne sais plus quoi faire sur scène, chante une petite chanson», rappelle Marc Pérusse, réalisateur de l'album *Deschampsons*. Un album sur lequel on retrouve 12 «petites chansons» plus sérieuses que rieuses, écrites par Deschamps pour ébranler ses spectateurs entre deux monologues à la fois hilarants et cruels.

Un album où les Daniel Bélanger, Catherine Major, Damien Robitaille et compagnie ont repris à leur manière «du» Deschamps. Et pour lequel le réalisateur Marc Pérusse a eu carte blanche. Ça tombe bien: Pérusse connaît son Deschamps par cœur.

«Je faisais tourner la toune *Dans ma cour* quand j'étais à la radio communautaire en 1979! Et la carrière de mon frère François [Pérusse] est partie comme ça: il récitait des monologues de Deschamps!»

Sur *Deschampsons*, c'est Daniel Bélanger qui reprend

Dans ma cour, avec l'incroyable François Lafontaine au piano.

Les fesses opératiques

Yvon Deschamps a écrit une soixantaine de chansons, dont certaines ne pouvaient pas vraiment vivre sans les monologues qu'elles appuyaient.

Mais il y avait toutes les autres, les chansons «autonomes», celles qu'ont entonnées les gens pendant les grands spectacles musicaux auxquels participait Yvon Deschamps: le 24 juin 1975, aux côtés de Louise Forestier et Gilles Vigneault, il chante devant une foule évaluée à 1,5 million de personnes; le 23 juin 1976, avec Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Claude Léveillée et Jean-Pierre Ferland, il est du mythique spectacle *1 fois 5* sur le mont Royal...

«Lorsque monsieur Deschamps chante une chanson, c'est comme si tout son être était habité. Lémotion est à fleur de peau systématiquement.» — Vincent Vallières

«Ma fille de 7 ans adore le disque *1 fois 5*; elle le connaît par cœur, comme moi je connais tout ce qu'a fait Yvon Deschamps», raconte la contralto Marie-Nicole Lemieux, qui reprend avec trulence la chanson *Les fesses* sur *Deschampsons* (avec André Sauvé, François Pérusse et Pierre Verville aux chœurs!).

Rappelons que cette chanson, créée en 1972 par Deschamps, avait connu une première réinterprétation (à succès) dès 1975 par le groupe français Les Frères Jacques!

«Je sais qu'Yvon et Judi [Richards] aiment beaucoup l'opéra, reprend la cantatrice. Ils étaient venus me féliciter quand j'ai chanté dans *Paillasses* à l'Opéra de Montréal [en 2009]. Je n'en revenais pas de le voir dans la loge: Deschamps a été fondamental dans l'évolution de la pensée au Québec! Quand Marc Pérusse m'a demandé de faire *Les fesses*, j'ai tout de suite accepté. Et je me suis payé la totale: je roule les «r», je déconne, bref, la Castafiore s'emporte!»

Plogué sur le cœur

Le répertoire chanté de Deschamps est parsemé de beaux écueils: thèmes graves (la mort, la solitude, le vieillissement...), mélodies riches, interprétation extrêmement sensible...

«Monsieur Deschamps chante avec la voix ploguée sur le cœur, confirme Vincent Vallières, qui reprend en mode folk la très jolie chanson *Papa*. Ça fait en sorte qu'il est difficile d'accoter ses interprétations, poursuit-il. Lorsque monsieur Deschamps chante une chanson, c'est comme si tout son être était habité. Lémotion est à fleur de peau systématiquement. L'idée, pour moi, c'était donc de privilégier le cœur et non la tête.»

Mission accomplie pour cette chanson dont la musique

est signée... Judi Richards, la femme de Deschamps. «Je présume donc que c'est une chanson importante pour le couple. [...] Je suis père de trois jeunes enfants, ça a donc été assez facile de m'approprier le propos de la chanson *Papa!*», ajoute l'auteur-compositeur-interprète.

Même constat du côté d'Isabelle Boulay, qui vénère Yvon Deschamps depuis son enfance: «Quand j'avais 4 ans, j'avais trois gros kicks avec lesquels je voulais me marier quand je serais grande: René Lévesque, Claude Léveillée et Yvon Deschamps!»

Sur *Deschampsons*, l'interprète reprend un des textes les plus poignants de Deschamps, *Mon ami*. Cet ami qui nous a trahis. Ou qu'on a trahi. «C'est une chanson bouleversante, de la chanson réaliste, on y sent toujours la ligne de faille, explique Isabelle Boulay. Et j'ai réalisé qu'elle me faisait peur: cette chanson faisait résonner en moi des choses bouleversantes. Moi aussi, j'ai perdu des amis. Je me suis revue à l'adolescence, mes meilleures amies me volant mes chums... Disons que c'est plus périlleux que reprendre du Willie Lamothe!» Les arrangements un peu «cabréliens» ajoutent à la beauté de cette reprise.

Arrangements sur mesure

Tous, de Catherine Major à Diane Dufresne, de Daniel Bélanger à Louise Forestier, de Michel Rivard à Damien Robitaille, sans oublier Gilles Vigneault et Judi Richards (qui reprend *Oubliions* avec les deux filles du couple Richards-Deschamps aux chœurs), ont ainsi plongé avec le même

abandon dans la chanson qui leur a été attribuée.

Marc Pérusse a réuni certains des meilleurs musiciens du moment pour ce projet et conçu des arrangements sur mesure: «Je pense en particulier à *La vie*, reprise par Louise Forestier, qui évoquait les événements d'Octobre, mais aussi les dictatures dans le monde: on a décidé de la faire «prog» à fond, et ça marche!»

En fait, tout l'album démontre ce qu'exprime si bien André Sauvé en parlant d'Yvon Deschamps: «Il a été bien au-delà de l'humour. Deschamps a éveillé les consciences et ouvert les esprits. À ce moment-là, l'humour n'est qu'un outil pour atteindre quelque chose de plus grand.» Comme le font les «petites chansons» de Deschamps...

L'émission *Deschampsons* est rediffusée à ARTV, suivie de l'entrevue *Deschampsons qu'ossa donne*, ce soir, de 20h à 22h.



CHANSON
ARTISTES VARIÉS
DESCHAMPSONS - HOMMAGE AUX
CHANSONS D'YVON DESCAMPS
GSI MUSIQUE
Sortie demain

ARTS MUSIQUE

GALA DES PRIX OPUS

Humour, danse et hommages

CAROLINE RODGERS

C'est sur une note humoristique et légère que s'est déroulé le 18^e gala des prix Opus, hier soir à la salle Bourgie. Le gala, organisé par le Conseil québécois de la musique, récompense le milieu de la musique classique. Au total, 27 lauréats ont été honorés au cours d'une cérémonie de trois heures allégée par des numéros de danse et de musique bien appréciés des spectateurs.

La cérémonie était animée par Pierre Vachon, musicologue et directeur des communications de l'Opéra de Montréal, et Stanley Péan, animateur sur les ondes d'Ici Musique. La partie musicale était principalement assurée par l'excellent quatuor vocal Quartom, qui ponctuait chaque transition d'une petite polyphonie amusante soulevant les rires ou, à tout le moins, les sourires de l'assemblée qui remplissait la salle Bourgie. D'autres artistes ont offert des prestations: le Consort Laurentia, le quatuor de guitares Fandango, Jean-Willy Kunz, organiste, Geniève Drolet, équilibriste, et plusieurs danseurs aux costumes colorés.

La ministre de la Culture et des Communications, Hélène David, était présente et a remis le prix pour la production de l'année – jeune public. Plusieurs intervenants ont profité de sa présence pour s'adresser à elle directement. Ils ont rappelé l'importance de la culture et des arts dans la société, et évoqué l'épisode de menace de fermeture des conservatoires de musique et d'art dramatique en région qui a secoué le Québec l'automne dernier.

Des bâtisseurs à l'honneur

Ce gala fut surtout l'occasion de rendre hommage à de grands bâtisseurs du milieu musical québécois. En premier lieu, Lorraine Vaillancourt, qui a reçu le prix de directrice artistique de l'année, ce qui permettait de souligner en même temps le 25^e anniversaire de son orchestre, le Nouvel Ensemble Moderne. On a remis le prix Opus du diffuseur spécialisé de l'année à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, qui a aussi fêté ses 25 ans au cours de la dernière saison musicale.



Le moment le plus émouvant de la soirée fut certainement la remise du prix Hommage à Johanne Goyette, fondatrice et présidente de la maison de disques ATMA classique.

Guy Soucie, qui a dirigé la petite salle de spectacle pendant ce quart de siècle, a tenu à partager son trophée avec son successeur, Simon Blanchet.

tels que Yannick Nézet-Séguin, Karina Gauvin, Marc Hervieux, Marie-Josée Lord, Janina Fialkowska et bien d'autres. Au cours d'une

tranches de concombre sur les paupières. Très humble, comme à son habitude, Johanne Goyette a pris le micro pour dire, entre autres, que ce prix était « non pas un point final, mais un coup de pouce pour continuer ».

Parmi les autres prix, soulignons que l'Opus de la création de l'année a été remis à Pierre Michaud, à la compagnie Chants libres et à la Société de musique contemporaine du Québec pour l'opéra *Le rêve de Grégoire*. Le jeune chef d'orchestre de 23 ans Andrei Feher a reçu le prix Découverte de l'année, tandis que Samy Moussa a été récompensé en tant que compositeur de l'année avec une bourse de 10 000\$ remise par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Très humble, Johanne Goyette a pris le micro pour dire, entre autres, que ce prix était « non pas un point final, mais un coup de pouce pour continuer ».

Le moment le plus émouvant de la soirée fut certainement la remise du prix Hommage à Johanne Goyette, fondatrice et présidente de la maison de disques ATMA classique. Depuis sa fondation, la maison de disques a enregistré plus de 450 disques et contribué au rayonnement de musiciens

projection vidéo, plusieurs musiciens, occupés par leurs activités un peu partout dans le monde, lui ont adressé leurs remerciements. On n'est pas près d'oublier la vidéo de la soprano Suzie Leblanc, allongée dans sa baignoire, recouverte de disques, avec une serviette sur la tête, un masque de beauté et des

TABLEAU DES GAGNANTS

Le gala des prix Opus a couronné 27 lauréats dans autant de catégories. En voici quelques-uns.

CONCERT DE L'ANNÉE - MONTRÉAL

Hélène Grimaud et Yannick Nézet-Séguin – Orchestre Métropolitain, les 13 et 14 juin 2014 (Bourse de 3000 \$ du Conseil des arts de Montréal)

CRÉATION DE L'ANNÉE

Le rêve de Grégoire, de Pierre Michaud – Chants libres et Société de musique contemporaine du Québec, les 15, 16 et 17 mai 2014

PRIX HOMMAGE

Johanne Goyette, présidente et fondatrice d'ATMA Classique

COMPOSITEUR DE L'ANNÉE

Samy Moussa

DÉCOUVERTE DE L'ANNÉE

Andrei Feher, chef d'orchestre

DIRECTEUR ARTISTIQUE DE L'ANNÉE

Lorraine Vaillancourt, 25 ans du Nouvel Ensemble Moderne

ÉVÈNEMENT MUSICAL DE L'ANNÉE

Orchestre symphonique de Montréal et Palais Montcalm, pour la programmation entourant l'inauguration des deux orgues Casavant

INTERPRÈTE DE L'ANNÉE

Louise Bessette, pianiste

RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

Orchestre symphonique de Montréal et Kent Nagano

MUSIQUE / Yannick Nézet-Séguin

À Philadelphie jusqu'en 2022

CAROLINE RODGERS

Le Philadelphia Orchestra a annoncé vendredi dernier que Yannick Nézet-Séguin demeurerait son directeur musical jusqu'à la fin de la saison 2021-2022. Très heureux de la tournure des événements, le principal intéressé a dressé un bilan de sa présence à Philadelphie et parlé d'avenir à l'occasion d'un bref entretien téléphonique avec *La Presse*.

« Ce qui me donne le vertige, c'est de mettre des chiffres sur tout ça, dit-il. Dans 7 ans, j'aurai 47 ans. C'est magnifique, ce renouvellement, parce que ça va me donner beaucoup de

« Le courant qui s'est installé dès le début entre les musiciens et moi ne s'est pas altéré depuis. Au contraire, il a augmenté. »

— Yannick Nézet-Séguin

liberté et de stabilité. Je vais pouvoir continuer le travail que j'ai entrepris avec cet orchestre et continuer à forger des liens dans cette ville. Depuis que j'ai commencé à Philadelphie, il n'y a jamais eu aucun doute dans mon esprit que je voulais renouveler, et je pense qu'il n'y avait pas de doute de la part de l'orchestre. Le courant qui s'est installé dès le début entre les musiciens et moi ne s'est pas altéré depuis. Au contraire, il a augmenté. »

Le Philadelphia Orchestra, fondé en 1900, fait partie des Big Five, soit les cinq orchestres les plus prestigieux

des États-Unis. En 2011, il s'est placé sous la protection de la loi sur la faillite et a entrepris une restructuration. À l'arrivée de Yannick Nézet-Séguin, en 2012, de nombreux défis restaient à relever. Depuis, la fréquentation moyenne a augmenté de 15 %.

« On voulait faire en sorte que la ville s'identifie de nouveau à l'orchestre, que le public revienne et que l'orchestre sorte plus souvent de la salle de concert pour aller à sa rencontre, dit-il. Tout ça fonctionne. »

Plusieurs initiatives ont contribué à ce succès.

« On fait des concerts spontanés gratuits, qui sont annoncés le matin même, et de nouvelles séries de concerts. Nous avons commandé une application pour appareils mobiles, LiveNote qui permet d'obtenir en temps réel de l'information sur la musique jouée pendant le concert], qui attire un public plus jeune, à l'occasion de concerts plus courts, juste avant l'heure du souper. Jusqu'à maintenant, nos initiatives fonctionnent bien. »

Enregistrements

En 2013, l'orchestre et son chef ont enregistré *Le Sacre du printemps*, de Stravinski, avec la prestigieuse maison Deutsche Grammophon. « On ne peut rien annoncer pour l'instant, mais nous sommes en discussion avec eux pour d'autres disques », dit le chef.

Le projet le plus important du Philadelphia Orchestra est une grande tournée au printemps, sa première en Europe avec Yannick Nézet-Séguin au pupitre.

« À partir de la fin mai, nous partons trois semaines visiter les grandes



PHOTO MARCO CAMPANOZZI. ARCHIVES LA PRESSE

Le Philadelphia Orchestra fera une grande tournée au printemps, sa première en Europe avec Yannick Nézet-Séguin au pupitre.

capitales: Paris, Londres, Vienne, Berlin et plusieurs autres. »

Sur le plan de la programmation, il souhaite continuer d'augmenter le répertoire de l'orchestre, soit par des commandes

d'œuvres, soit en redécouvrant des compositeurs oubliés.

« Tous ces projets prendront des formes diverses avec les années pour nous permettre de nous développer, conclut-il. On peut rêver. »

MUSIQUE / Ella Henderson

L'important, c'est de percer

Mardi dernier, Ella Henderson a enfilé les entrevues à la vitesse de l'éclair au centre-ville de Montréal. On ne peut affirmer qu'elle se prêtait à l'exercice dans la bonne humeur, mais une chose est sûre : elle ne manque pas de caractère, ni d'expérience, ni de talent, ni d'ambition. Entrevue avec la chanteuse britannique à qui l'on doit le tube *Ghost*.

ÉMILIE CÔTÉ

Il doit bien y avoir cinq personnes autour d'elle, en plus du représentant montréalais de Sony. Des gens qui veillent à son image, un assistant qui lui décrit le menu du restaurant et un autre qui contrôle le photographe de *La Presse*.

Pas dans la lumière, car elle a mal à la tête. Pas en position assise. Et après huit petits clics, il faut déjà se dépêcher de terminer la photo.

Dommage qu'il y ait toutes ces contraintes, car, sur papier et en musique, Ella Henderson a tout pour devenir la prochaine Adele. La jeune chanteuse blonde aux formes généreuses a une voix puissante. Et c'est avec une solide formation musicale que la Britannique de 19 ans a participé à l'émission *The X Factor* en 2012.

En entrevue, la jeune femme s'avère sympathique, mais sur le pilote automatique. Il faut dire que sa journée a commencé aux aurores, à 3 h du matin, pour une prestation matinale à *Salut, Bonjour!* Et il y a le temps froid, qui rebute même les Montréalais.

Le tout pour le tout

Depuis le succès de son premier album, *Chapter One*, propulsé par le tube *Ghost*, une garde rapprochée ne quitte pas Ella Henderson. Mais cette dernière n'a pas besoin d'être maternée. Elle a du caractère, à l'image de plusieurs autres chanteuses britanniques, d'Amy Winehouse à Florence Welch en passant par Adele.

« Dans le village où j'ai grandi, Tetney, il n'y avait pas vraiment d'école de musique, alors j'ai fait des demandes



Ella Henderson a tiré de *X Factor* ce qu'elle désirait : de la visibilité et la chance de travailler avec des réalisateurs et paroliers de renom.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRECHETTE, LA PRESSE

d'admission qui m'ont menée à passer des auditions et à décrocher une bourse. À 11 ou 12 ans, j'ai donc quitté la maison pour me retrouver à Londres avec d'autres enfants comme moi, raconte-t-elle. Tout cela fait en sorte que je suis indépendante depuis que je suis très jeune. En arrivant à *The X Factor*, j'étais habituée d'être loin de la maison et dans ma bulle.»

« L'année où j'ai auditionné, il y avait deux nouvelles possibilités : on pouvait interpréter sa propre chanson et jouer d'un instrument.»

Pour la chanteuse et pianiste de 16 ans, le fait de participer au célèbre concours télévisé britannique représentait un condensé de la « vraie vie », avec la possibilité de se démarquer, mais aussi d'être rejetée. « Et comme auteur-composi-

90 % et le reste tient au fait de saisir les occasions qui se présentent. Si tu es là pour les bonnes raisons, le chemin à prendre importe peu », fait-elle valoir.

L'auteur-compositrice-interprète a tiré de *X Factor* ce qu'elle désirait : de la visibilité et la chance de travailler avec des réalisateurs et paroliers de renom, dont Salaam Remi, Babyface ainsi que Ryan Tedder, avec qui elle a coécrit son tube *Ghost*. « Et j'ai gardé le contrôle », souligne-t-elle.

On doit à Ryan Tedder de nombreux tubes des Adele, Beyoncé, Ellie Goulding, One Direction et Gwen Stefani. Il a servi de mentor à Ella Henderson, qui cosigne les textes des chansons de *Chapter One*, lancé en octobre dernier. « C'est un privilège.»

Pour l'anecdote, *Ghost* est l'un des derniers titres à s'être retrouvés sur son premier album de pop féminine « intemporelle » aux accents soul. « Après deux ans de travail intense et d'écriture, je ne savais toujours pas quel allait être mon premier *single*. Cela

me tourmentait et c'est justement la métaphore de *Ghost* : quelque chose qui t'habite et t'empêche de dormir.»

Ella Henderson s'attire des comparaisons avec Adele. Cela ajoute-t-il à la pression qu'elle ressent ? C'est plutôt « le plus beau compliment au monde, même si je pense que nous sommes très différentes », dit la chanteuse. « C'est comme cela qu'il faut le prendre.»

De la fausse modestie, très peu pour Ella Henderson. « Je veux être vraie et honnête.»

« Je suis indépendante depuis que je suis très jeune. En arrivant à *The X Factor*, j'étais habituée d'être loin de la maison et dans ma bulle. » — Ella Henderson

Son grand-père, mort quand elle avait 8 ans, l'avait incitée à chanter et initiée à des artistes comme Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Nat King Cole et les chanteurs du Rat Pack. « Et ma mère écoutait du Motown », ajoute-t-elle.

Jeune adolescente, Ella Henderson n'aurait jamais pensé participer à *The X Factor*.

teur, c'est ce que tu veux : te sentir dans le vrai monde.»

L'effet X Factor

Ella Henderson a impressionné les juges avec une composition intitulée *Missed*. « Un médecin doit aller à la faculté de médecine. En musique, il n'y a pas un seul plan pour percer. L'image compte pour



POP
ELLA HENDERSON
CHAPTER ONE
SONY MUSIC

Cinéma La marche à suivre au MoMA

Le long métrage documentaire *La marche à suivre* de Jean-François Caissy sera présenté les 22 et 23 février au Museum of Modern Art (MoMA) de New York dans le cadre de l'événement Documentary Fortnight 2015. Cette manifestation annuelle, qui en sera à sa 14^e présentation, explore le lien entre les pratiques artistiques contemporaines et la réalisation documentaire. Seulement 21 films des quatre coins du monde y sont sélectionnés. Produit par l'ONF, le film de M. Caissy est consacré aux jeunes d'une école secondaire de la Gaspésie dont la vie oscille entre l'encadrement du milieu scolaire et la liberté qu'offrent les grands espaces. — André Duchesne

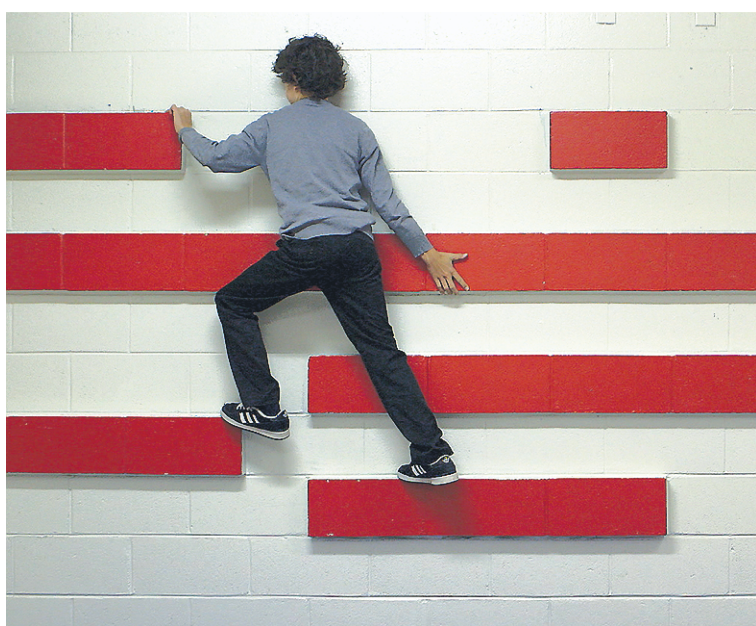


PHOTO FOURNIE PAR L'ONF

BD Charlie Hebdo et le Japonais Katsuhiro Otomo récompensés à Angoulême

Le 42^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême a honoré Katsuhiro Otomo et *Charlie Hebdo*, lors de la rencontre annuelle qui a pris fin hier. Le jury composé de plus de 3500 professionnels a décerné le Grand Prix du festival au Japonais Katsuhiro Otomo. *L'arabe du futur* de Riad Sattouf a reçu le Fauve d'or du meilleur

album et le premier tome des Vieux Fourneaux de Lupano Cauet a été le favori du public. Ce 42^e festival a bien sûr été marqué par l'attentat contre *Charlie Hebdo*, qui a coûté la vie à cinq caricaturistes. Le Grand Prix Spécial a été remis au journal satirique. Sur le site du festival, les organisateurs indiquent avoir décerné ce prix « pour que le

souvenir du travail de tous les contributeurs de ce titre essentiel de la presse française reste dans les mémoires ». Le prix Charlie Hebdo de la liberté d'expression a également été créé. Les caricaturistes tués, Charb, Cabu, Wolinski, Honoré et Tignous, sont les premiers à recevoir cette récompense à titre posthume. — La Presse Canadienne

LA PRESSE+ Axa Films

VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 100 LAISSEZ-PASSER DOUBLES POUR LA PREMIÈRE DU FILM

"NOTRE PALME D'OR"
LE FIGARO

SÉLECTION OFFICIELLE
COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

NOMINÉ AUX OSCARS^{MD} 2015

TIMBUKTU

UN FILM DE
ABDERRAHMANE SISSAKO

Le lundi 9 février 2015 à 19H30 au Cinéma Quartier Latin.
350, rue Emery Montréal, H2X 1J1

Pour participer, visitez le www.axiafilms.com/concours

100 gagnants mériteront un laissez-passer double pour la première du film. Les gagnants seront avisés par courriel. Une seule participation par personne par adresse. Règlements disponibles sur demande.
Tirage le 6 février 2015. Valeur totale des prix : 2 000 \$

AU CINÉMA DÈS LE 13 FÉVRIER 2015

ACTUALITÉS

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE



ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT



PHOTO ROBERT BOCK, FOURNIE PAR RODEO FX

Les artisans de Rodeo FX ont travaillé à des superproductions comme *The Amazing Spider-Man*, *Pacific Rim* et *Terminator Salvation*.

Les artisans de Rodeo FX

C'est à un studio montréalais que le réalisateur Alejandro G. Iñárritu a confié la production des effets visuels de son dernier film, *Birdman*. Un projet unique pour la boîte Rodeo FX, pourtant habituée à travailler à des superproductions.

MARTIN BEAUSÉJOUR
COLLABORATION SPÉCIALE

Sur les 119 minutes que compte *Birdman*, 90 ont été retouchées par l'équipe du studio Rodeo FX. Sébastien Moreau, président de la boîte et superviseur des effets visuels, insiste: il s'agit bien d'un travail d'équipe.

« *Birdman* a mobilisé 80 employés sur une période de six mois », souligne celui qui cumule plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des effets visuels. Sébastien Moreau a même travaillé pendant six ans au sein de l'éminente Industrial Light & Magic, la société du réalisateur George Lucas.

Même si Rodeo FX ne compte plus les superproductions auxquelles elle a collaboré (*The Amazing Spider-Man*, *Pacific Rim*, *Terminator Salvation*...), les projets comme *Birdman* sont plutôt rares.

« Hormis dans quelques scènes, la majorité des effets spéciaux ne devaient pas être visibles. C'était donc un très beau défi, ajoute Ara Khanikian, le superviseur

des effets visuels pour le film *Birdman*. C'était un projet unique, effectivement. Les longs plans-séquences nous ont demandé d'être créatifs. »

« On travaille habituellement sur des plans de quelques secondes, alors que *Birdman* offre des plans de plusieurs minutes sans coupures », précise Sébastien Moreau.

C'est l'équipe de production du film qui a approché Rodeo FX. « Le tournage était déjà commencé et ils nous ont demandé de leur faire une proposition, explique le président de la boîte. Et l'équipe a adoré nos idées. Iñárritu est un très grand réalisateur. C'était un projet unique et très emballant! »

Le long métrage, mettant en vedette Michael Keaton, est en compétition pour neuf statuettes aux Oscars. Toutefois, *Birdman* n'a pas été retenu dans la catégorie des meilleurs effets spéciaux. Sébastien Moreau ne s'attendait pas non plus à ce que son équipe soit dans la course. « Si les Oscars avaient une catégorie pour les effets visuels de soutien, là, on

aurait eu des chances. Mais on est dans la course pour un VES Awards. »

Les prix VES (Visual Effects Society), qui récompensent l'excellence en matière d'effets visuels, sont remis par les gens de l'industrie. Rodeo FX a été nommé dans la catégorie des meilleurs effets visuels de soutien. La remise des prix VES aura lieu le 4 février prochain à Beverly Hills, en Californie.

Fondé en 2006, Rodeo FX a également contribué à la populaire série télévisée *Game of Thrones*. En 2014, la boîte a d'ailleurs remporté le prix Emmy des meilleurs effets visuels pour la quatrième saison de la série diffusée sur HBO.

Rodeo FX a collaboré à plusieurs productions qui prendront l'affiche dans les prochains mois. Des scènes de *Fast and Furious 7*, *Heart of the Sea* et *Jupiter Ascending*, d'Andy et Lana Wachowski, sont passées entre les mains des artisans du studio montréalais. Rodeo FX a également travaillé à la séquence d'ouverture du 49^e Super Bowl de la NFL.



La majorité des effets spéciaux ne devaient pas être visibles. C'était donc un très beau défi.

— Ara Khanikian, superviseur des effets visuels pour *Birdman*



VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.LAPRESSE.CA/TELE

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	On mange souper?	Union fait la force	Le Téléjournal 18 h	30 vies	Les Parent	Auberge chien noir / Dîner causerie	Nouvelle adresse				Le Téléjournal		Pour le plaisir	
TVA	16h55 TVA nouvelles		17h55 Nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La Voix	Yamaska	Lance et compte			TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M	
V	Les Simpson	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	Les Jokers	ChampionsWeb	Ce soir tout est permis / Édith Cochrane				En mode Sauvail	22h55 Un gars le soir / Anne Dorval	23h25 Instant	
TQc	LaPat Patrouille	Toc toc toc	Les Argonautes	Subito texto	Ça vaut le coût	Dis-moi tout	National Geographic	Écoles à l'examen			Mad Men / Le chrysanthème et le sabre	Une pilule, une petite granule		
CBC	CBC News: Montreal			Murdoch Mysteries	The Murdoch Trap	Coronation Street	Murdoch Mysteries	Strange Empire / The Dark Riders			CBC News: The National		CBC News: Mont.	Woman
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News Montreal	eTalk	Big Bang Theory	Gotham / The Fearsome Dr. Crane	Forever / Hitler on the Half Shell				Castle / I, Witness		CTV National News	News Montreal
GBL-Q	16h30 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	State of Affairs / The Faithful	Sleepy Hollow / Spellcaster			NCIS: Los Angeles / Black Wind		News Final	E.T. Canada
ABC	The People's Court		Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Bachelor				Castle / I, Witness		Local News at 11	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	2 Broke Girls	Mike & Molly	Scorpion / Risky Business / Kid Cudi		NCIS: Los Angeles / Black Wind		Channel 3 News	23h35 Letterman
FOX	The Simpsons	Two and Half Men	Modern Family	Modern Family	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Gotham / The Fearsome Dr. Crane	Sleepy Hollow / Spellcaster			Local 44 News at 10 p.m.		Two and Half Men	Family Guy
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Celebrity Apprentice / Who Stole My Phone? / Joan Rivers				State of Affairs / The Faithful		News 5 Nightcast	Jimmy Fallon
PBS-P	Wild Kratts	Homework Hotline	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Antiques Roadshow	The Great British Baking Show			A Path Appears			Charlie Rose
ARTV	Cormoran / Les négociations	La petite Patrie	Péruce cité	Visite libre	Catherine	Deschamps / Diane Dufresne, Michel Rivard.	Qu'ossa donne?				Ruptures		Lire	23h45 ARTVStudio
CD	Enchères: Texas	Enchères: Texas	Guerre enchères	Guerre enchères	Douanes: Canada	Douanes: Canada	Produit inc.	Produit inc.	Le nouveau visage de la terre		Fort comme un roc	Fort comme un roc	Enchères: Texas	Enchères: Texas
Cinépop	17h10 LA ZONE NEUTRE (1983) avec Brooke Adams, Christopher Walken.			PASSIONS TOURMENTÉES (1989) avec Dolly Parton, Sally Field.				DONNIE BRASCO (1997) avec Al Pacino, Michael Madsen, Johnny Depp.					23h10 L'HOMME IDÉAL (1996)	1h05
Evasion	15 bonnes raisons / Nouvelle-Orléans	Guide restos VOIR / Pierre-Yves Lord	Voyage luxe	Bagages enchères	Ultimate Airport Dubai	Tamy @ Royaume-Uni / Glasgow	50 façons de tuer sa / Afrique du Sud				Fièvre encans	Les récupérateurs	Hôtels et restos d'exception	Cash Cowboys
HI	Les enquêtes du NCIS	Pawn Stars cajuns	Fous des bolides	Extraterrestres / La ruée vers l'or	Les années / Catastrophes	Le bachelier Canada	Les ex du rock	Les ex du rock	Millionnaires à tout prix				Cliptoman	Jay niouzes
MMA	Millionnaires à tout prix	17 ans et maman	Buzz	La prochaine Top Modèle Américaine	Les soeurs Kardashian à Miami	Maitres tatoueurs	RDI économie	Le National	24/60					
MDI	Le Téléjournal RDI	Le National	RDI économie											
S+	C.S.I.: Miami / Piqués au vif	C.S.I.: Les experts	Dre Hunt / L'habit ne fait pas le flic	C.S.I.: Miami / Le dernier revers	Élémentaire / London Calling	Crossing Lines / Justice sans limite	Malenfant / Le rusé							
SE	16h20 FAMILLE RECOMPOSÉE (2014)	18h20 STOKER (2013) avec Nicole Kidman, Matthew Goode, Mia Wasikowska.	LA GARDE (2013) avec Antoine L'Ecuyer, Paul Doucet.	21h35 PAULINE DÉTECTIVE (2012) Sandrine Kiberlain.									23h20 LES AMES SILENCIEUSES	1h00
TFO	LesDoozers	Zack et Quack	LeRanch	Wendy	Flip	Boum, c'est canon!	Subito texto	24.7	LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (1972) Micheline Lanctôt.				Flip	Boum, c'est canon!
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2	On passe à l'histoire	Secrets d'histoire / La Reine Amélie, une Française au Portugal	Noirs de France							TV5 le journal	23h40 Reportage
VIE	Propriétaire et prospère	Bye-Bye Maison	Idées de grandeur	Maigrir pour gagner / Estrie	Pas le choix! / Reconstruire sa vie	Pas le choix! / Reconstruire sa vie	J'ai raté mes rénos! / Quel âge donnez	Maigrir pour gagner / Estrie						
Zeste	Recettes à l'essai	Recettes à l'essai	Combat de chefs	Combat de chefs / Camping	Combat de chefs / Cuisine et magie	Les pires cuisiniers / Surprise sucrée	Le goût / Cuisine de rue	Aliments sur ordonnance						
Ztéélé	Le don / Une fille hors du commun	Les pires chauffards canadiens	Dynamo	Étranges voisins	Étranges voisins	Morsure / Installation	Beauty & the Beast / Qui suis-je	Presqu'humains						
RDS	Le 5 à 7		Hockey 360°	Blitz	FIT Tennis - Internationaux Finale féminine	L'antichambre (D)	Sports 30	Panorama / 2014						
SPN	NHL Classics		Sportsnet Central	LNH Hockey / Panthers de la Floride c. Rangers de New York (D)		Sportsnet Central	Sportsnet Central	NHL Classics						
SPN	Off the Record	Interruption (D)	Sportsnet Centre	That's Hockey (D)	NBA Basketball / Bucks de Milwaukee c. Raptors de Toronto (D)			30 for 30 / 9.79*						
Disney	Maison de Mickey	Justin rêve	Jake et les pirates	PrincesseSofia	Shérif Callie	Henry Calimmonstre	Justin rêve	Les petits Einstein	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	
TTF	Derrière perd tête	Johnny Test	Les Simpson	Adventure Time	La Retenue	Johnny Test	American Dad	Faut pas rêver!	Les Simpson	Family Guy	South Park	Faut pas rêver!	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Dans le trouble	iCarly	VRAK la vie	L'appart du 5e	Les menteuses / En chute libre	Les 100 / Une lueur d'espoir	Med	Vie de banlieue	New Girl	2 filles fauchées	Awkward.	Degrassi, nouvelle		